

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil municipal du 12 Avril 2011

Le douze avril deux mille onze, à dix sept heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués le lundi 4 avril deux mille onze, se sont réunis, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Luc CHATEL, Maire.

Monsieur Paul FOURNIE, conseiller municipal, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil Municipal : 35

Membres du Conseil Municipal en exercice : 35

PRESENTS : 29

Luc CHATEL, Gérard GROSLAMBERT, Elisabeth ALLAIRE, Didier COGNON, Christine GUILLEMY, Gérard BOCQUILLON, Céline VANCRAEYNESTE, Vincent GALANTIER, Céline CUCCURU, Francis FINEZ, Jacky CHATELAIN, Paul FLAMERION, Anne-Marie WILHELEM, Françoise BELDICO, Béatrice JEHLE, Odile DECHANET, Christian BURTE, Catherine PAZDZIOR, Sophie NOEL, Valérie NEDELEC, Frédéric PERRIN, Benoît FANOÏ, Paul FOURNIE, Marie-Claire RICHARD, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER

EXCUSES : 4

Bernard SIMON, Maryse CAMUS, Jean-Charles BERTHIER, Lionel BLONDELLE

ABSENTS : 2

Samira CHALOUANE, Patrick VIARD

PROCURATIONS : 3

Bernard SIMON à Gérard GROSLAMBERT, Maryse CAMUS à Catherine PAZDZIOR, Lionel BLONDELLE à Patrick LEFEVRE

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose d'apporter une modification de présentation des dossiers inscrits à l'ordre du jour en reportant la délibération relative au CIG avant celles relatives aux finances et après l'intervention de Florence CREPU, qui présentera le projet architectural retenu pour le CIG. Accepté à l'unanimité.

Le procès verbal du Conseil municipal du 18 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

GRANDS PROJETS

Aménagement du quartier Gare

Transfert de domanialité entre la Ville de Chaumont et le Conseil général de la Haute- Marne- Incorporation de la RD 101A

« L'aménagement du quartier gare au travers de la réalisation du Pôle d'Echange Multimodal, du dévoiement de la Route Départementale n°65 et de l'aménagement des espaces publics nous astreint à asseoir les domanialités publiques des espaces impactés en fonction des maîtres d'ouvrages des opérations envisagées.

Ainsi il est nécessaire que le Conseil Général, intervenant à terme sur le dévoiement de la RD n°65 au titre de notre groupement de commandes, le fasse sur son domaine

public. La réciprocité s'applique à la commune pour toutes les interventions à venir sur les emprises actuelles de l'avenue Foch et de la rue du 21^{ème} RIC aujourd'hui domaine public départemental.

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Rénovation Urbaine et Patrimoine » du 17 mars 2011 et par la Commission « Finances et Grands projets » du 29 mars 2011, Le Conseil décide à raison de **22 voix pour, 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI), et 2 abstentions (Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER)**

- de prononcer le classement dans le Domaine Public Communal des parcelles relevant encore du Domaine Privé de la Collectivité, à savoir parties des parcelles cadastrées section AZ numéros 282, 316, 370, 389 et 390,

- de proposer le transfert au Domaine Public Départemental, par arrêté conjoint de la commune et du Département des emprises relevant déjà du Domaine Public Communal, et pour les parcelles précitées, suite à la procédure préalable de classement dans le Domaine Public Communal,

- de recevoir en contrepartie dans le Domaine Public Communal par voie de transfert les emprises issues du Domaine Public Départemental, et donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Convention de financement des études et prestations ferroviaires avec la SNCF et Réseau Ferré de France

Pour permettre à la Collectivité de mettre en œuvre son projet d'aménagement du quartier centre-gare, des études ferroviaires sont nécessaires pour valider la faisabilité du projet.

Vu le projet de convention de financement des études et prestations ferroviaires dans le cadre de la démolition de l'ancien tri postal et des travaux de génie civil,

Vu l'avis favorable rendu par les commissions « Environnement et Développement Durable » du 16 mars 2011 et « Finances et Grands Projets » du 29 mars 2011,

Le Conseil décide à raison de **22 voix pour, 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI) et 2 abstentions (Céline GROMEK- PARKER et André Xavier RESLINGER)**

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et à engager les finances de la Collectivité dans la limite des prestations qui seront facturées selon les dépenses réellement constatées et pour un montant maximal qui n'excèdera pas 52 000 euros hors taxes,

- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Programme de Rénovation urbaine

*** Arrivée de M. FANOÏ et M.BURTE**

Réhabilitation de l'ancienne école Rostand, située dans le quartier du Cavalier, en pôle associatif- Lancement d'une procédure négociée spécifique de maîtrise d'œuvre

Lors de sa séance du 05 juin 2010, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le plan de financement prévisionnel du pôle associatif Rostand. Le montant total estimé de l'opération était de 3 177 258 € HT (3 800 000 € TTC).

Pour mener à bien la phase opérationnelle de ce projet, il convient, afin de respecter le calendrier prévisionnel établi par le cabinet de programmation Arképolis, d'engager une procédure de mise en concurrence permettant de sélectionner l'équipe de maîtrise d'œuvre qui aura pour mission de concevoir et de suivre les travaux de réhabilitation/extension (en option) du bâtiment de l'ancienne école Rostand sur la base du programme sommaire.

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Grands Projets du 29 mars 2011, Le Conseil décidé **à l'unanimité** de

- Valider le principe du lancement d'une procédure négociée spécifique de maîtrise d'œuvre conformément aux dispositions de l'article 74-III-1° du Code des marchés publics ;

- Valider le programme sommaire de l'opération;

- Arrêter le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux à 2 500 000 € HT (valeur mars 2011) ;

- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette opération.

Il est proposé au Conseil municipal de constituer un jury spécifique pour cette opération en procédant à la désignation des membres du Conseil municipal devant siéger au sein du jury conformément aux dispositions des articles 22 et 24 du Code des marchés publics.

Sur proposition de Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces nominations.

Les membres ci-dessous sont élus **à l'unanimité** :

5 membres titulaires :

- Sophie NOEL
- Frédéric PERRIN
- Elisabeth ALLAIRE
- Christine GUILLEMY
- Patrick LEFEVRE

5 membres suppléants :

- Odile DECHANET
- Anne-Marie WILHELEM
- Gérard BOCQUILLON
- Gérard GROSLAMBERT
- Abbès DJANTI

Avenant n°1 à la convention de partenariat avec le conseil général de la haute- Marne

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine, la Ville de Chaumont et Chaumont Habitat ont sollicité le concours du Conseil Général de la Haute-Marne pour un montant de 2,5 millions d'Euros pour la période 2009/2013. Une convention de partenariat a été signée en 2009.

Un avenant à la convention pluriannuelle de rénovation urbaine a été déposé auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine début mars 2011. Son objet étant d'une part de redonner la cohérence nécessaire au programme initial qui connaît des modifications et d'autre part de corriger la maquette financière avec l'ensemble des partenaires avec qui la Ville de Chaumont a établi une convention.

Vu la délibération en date du 05 décembre 2005 décidant de faire acte de candidature au Programme National de Rénovation Urbaine,

Vu le protocole de préfiguration de la convention pluriannuelle de rénovation urbaine en date du 16 mars 2007,

Vu la convention pluriannuelle de rénovation urbaine en date du 09 janvier 2009,

Vu la convention de partenariat avec le Conseil général de la Haute-Marne en date du 31 août 2009,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et grands projets du 29 mars 2011,

Le Conseil décidé **à l'unanimité** :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec le Conseil général de la Haute-Marne,
- d'arrêter les plans prévisionnels de financement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec le Conseil général de la Haute-Marne et toutes les pièces s'y rapportant.

Groupement de commandes Ville de Chaumont/ Chaumont Habitat- Lancement d'une procédure négociée pour la désignation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces extérieurs du cœur de quartier de la Rochotte

Lors de sa séance du 18 février 2011, le Conseil municipal a été informé, dans le cadre d'une présentation réalisée par Monsieur Galantier, de la préparation d'un avenant à la convention pluriannuelle de rénovation urbaine.

Parmi les nouvelles opérations prévues au programme, le principe d'une intervention importante et coordonnée entre la Ville de Chaumont et Chaumont-Habitat visant à requalifier les espaces extérieurs du cœur de quartier de La Rochotte, a été exposée.

Afin d'assurer la cohérence globale de ce projet et d'optimiser les coûts de réalisation de cette opération qui concerne plusieurs maîtres d'ouvrage, la Ville de Chaumont et l'Office Public de l'Habitat Chaumont Habitat ont décidé d'organiser leur intervention respective dans le cadre d'un groupement de commandes (Article 8 du Code des marchés publics).

Vu l'avis favorable de la Commission Finances et Grands Projets du 29 mars 2011,
Le Conseil décidé à l'unanimité de :

- Valider le principe du lancement d'une procédure négociée spécifique de maîtrise d'oeuvre conformément aux dispositions de l'article 74-III-4° du Code des marchés publics ;
- Valider le programme sommaire de l'opération;
- Arrêter le coût de l'opération à 3.509.351 € HT (4.197.184 € TTC) dont 3.102.186 € HT (3.710.215 € TTC) affectés à l'enveloppe prévisionnelle travaux (valeur mars 2011) ;
- Fixer à 3.000 € HT le montant de l'indemnité pouvant être versée à chacun des trois candidats, soit un montant total de 9.000 € HT ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette opération.

S'agissant du représentant de la Ville de Chaumont, devant siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement et du jury, Monsieur le Maire propose Christine GUILLEMY, titulaire et Anne Marie WILHELEM, suppléante pour siéger.
Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas voter au scrutin secret pour ces nominations.

- Arrivée de Mlle CUCCURU.

Salle multi- activités

Présentation du programme et demande de subventions

Dans le cadre de l'aménagement et du développement du secteur de la Vendue, il a été envisagé la construction d'une salle multi-activités. L'étude de faisabilité a été confiée aux programmistes ACE et IDA CONCEPT.

A l'issue des études préalables comprenant : le diagnostic, le concept, le fonctionnement, les contraintes et insertions sur site ;

Le programme retenu comprend :

- **La réalisation d'une salle principale** pouvant accueillir :
 - ✓ des spectacles assis (1200 personnes) et assis-debout (2000 personnes environ),
 - ✓ des compétitions de volley-ball
 - ✓ des conventions et des congrès,
 - ✓ des expositions,
- **La réalisation d'une salle annexe** permettant d'accueillir :
 - ✓ des assemblées de 350 personnes,
 - ✓ des spectacles d'associations locales,
- **La réalisation des abords** avec :
 - ✓ les parkings réservés (30 places),
 - ✓ les parkings publics nécessités par les activités de la salle multi-activités (360 places),
 - ✓ les attentes pour l'accueil du « foirail ».

Le programme fonctionnel fait apparaître :

→ **le schéma fonctionnel général** (annexes 1 à 5)

→ **le tableau des surfaces** qui se décompose principalement de la façon suivante :

- 1 salle principale	2 000 m ²
- annexes grand public	1 030 m ²
- 1 annexe convivialité	702 m ²
- logistique + administration	1 031 m ²
- vestiaires	508 m ²
pour un total de	5 271 m² SHON
- surface des abords et stationnement	
pour un total de	13 575 m² SU

→ **l'estimation du coût des travaux et opérations** (valeur avril 2010) :

- coût d'opération de la salle	12 655 000 € H.T.
- coût espaces extérieurs	2 284 000 € H.T.
soit un total arrondi à	15 000 000 € H.T.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances et Grands Projets du 29 mars 2011,

Le Conseil décide, **à l'unanimité**, de

- valider le programme de l'opération
- solliciter les subventions auprès des partenaires
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

- *Arrivée de Mme GUILLEMY.*

Monsieur le Maire suspend la séance.

Madame CREPU, architecte conseil de la Ville, présente le projet architectural retenu pour le CIG.

Reprise de la séance.

Centre International du Graphisme

Accord- cadre et demandes de subventions

En date du 5 juin 2010, le Conseil municipal a approuvé le pré-programme établi par le groupement Pro-Développement et a autorisé la sollicitation de subventions auprès des partenaires. Lors de sa séance du 7 juillet, le Conseil municipal a autorisé le lancement d'un concours d'architectes pour l'aménagement et l'extension du site de la Banque de France. Enfin, le 11 février 2011, il a validé le principe de la réalisation d'un lieu permanent dédié au graphisme aux Subsistances en lançant une procédure négociée spécifique de maîtrise d'œuvre.

A ce stade du projet, la Ville de Chaumont est rentrée dans la phase de désignation de l'architecte et de lancement de la maîtrise d'œuvre par le lauréat du Concours.

L'actualisation et les précisions d'informations recueillies auprès du programmiste ont permis d'affiner les surfaces et les coûts du projet.

En outre, les partenaires financiers ont convenu avec la Ville de Chaumont, notamment lors du Comité de pilotage du 26 novembre 2010, d'établir un dispositif de subventionnement les liant à travers un « Accord-cadre ». Cette convention positionne précisément chacun des partenaires (Etat, Région, GIP et Ville) sur cette opération CIG, en définissant :

- le périmètre et les principes du partenariat sur le projet ;
- les bases éligibles et les montants validés par le plan de financement des opérations d'investissement.

Vu l'avis favorable de la commission Culture et Graphisme en date du 12 mars 2011,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Grands Projets en date du 29 mars 2011,

Le Conseil décidé à raison de **26 voix pour et 7 abstentions (Marie-Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER)** d'autoriser Monsieur le Maire :

- à signer l'Accord-cadre;
- à solliciter en conséquence les subventions auprès des partenaires, suivant le plan de financement;
- à signer tous les documents nécessaires pour la mise en place du projet.

FINANCES

Monsieur le Maire lance la discussion relative aux comptes administratifs de 2010.

Monsieur GROSLAMBERT est élu Président de séance.

Monsieur le Maire quitte la séance.

Compte administratif 2010 du budget principal et affectation du résultat

Ce compte administratif de l'exercice se solde par un résultat de clôture déficitaire de 1 125 405,01 euros et un résultat globalisé excédentaire de 1 868 357,57 euros.

Affectation du résultat :

Compte tenu des restes à recouvrer et des restes à mandater de la section d'investissement, il est décidé de couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 pour un montant de 3 239 047,62

euros prélevés sur la section de fonctionnement et de reporter le solde de 3 297 885,85 euros sur l'exercice 2011.

Approuvé à raison de 25 voix pour, 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI) et 2 abstentions (Céline GROMEK-Parker et André Xavier RESLINGER).

Compte administratif 2010 du budget annexe de l'eau et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture déficitaire de 2 047,03 euros et un résultat globalisé excédentaire de 81 816,40 euros.

Affectation du résultat :

Compte tenu des restes à mandater, il est décidé de couvrir le déficit de la section d'investissement de 85 715,79 euros par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 et de reporter le solde 71 065,13 euros sur l'exercice 2011.

Approuvé à raison de 30 voix pour et 2 abstentions (Céline GROMEK-PARKER et André Xavier RESLINGER).

Compte administratif 2010 du budget annexe de l'assainissement et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture déficitaire de 88 088,74 euros et un résultat globalisé excédentaire de 158 697,43 euros.

Affectation du résultat :

Compte tenu des restes à recouvrer et des restes à mandater de la section d'investissement, il est décidé de couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 pour un montant de 470 369,41 euros prélevés sur la section de fonctionnement et de reporter le solde de 159 541,30 euros sur l'exercice 2011.

Approuvé à raison de 30 voix pour et 2 abstentions (Céline GROMEK-PARKER et André Xavier RESLINGER).

Compte administratif 2010 du budget annexe du Foyer des Jeunes Travailleurs et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture nul et un résultat globalisé excédentaire de 14 328,33 euros.

Affectation du résultat :

En l'absence de résultat à affecter en fonctionnement, il est décidé de reporter, sur l'exercice 2011, le résultat d'investissement de +14 328,33euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2010 du budget annexe du camping municipal et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture excédentaire de 1 824,05 euros et un résultat globalisé nul.

Affectation du résultat :

Il est décidé de couvrir le déficit de la section d'investissement de 1 781,12 euros par l'émission d'un titre de recette au compte 1068. Cette somme sera prélevée sur le résultat excédentaire de la section de fonctionnement.

Approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2010 du budget annexe Activités économiques et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture déficitaire de 41 804.14 euros et un résultat globalisé excédentaire de 597 365 euros.

Affectation du résultat :

Compte tenu de l'excédent d'investissement permettant de couvrir les restes à mandater, il est décidé de reporter le résultat excédentaire de 597 365 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2011.

Approuvé à raison de 30 voix pour et 2 abstentions (Céline GROMEK PARKER et André Xavier RESLINGER)

Compte administratif 2010 du budget annexe Résidences sociales et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture excédentaire de 1 454,91 euros et un résultat globalisé excédentaire de 22 902,65 euros.

Affectation du résultat :

Il est proposé de reporter le résultat excédentaire de 22 902,65 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2011.

Approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2010 du budget annexe Multiplexe cinématographique et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture excédentaire de 358 221,71 euros et un résultat globalisé excédentaire de 323 117,45 euros.

Affectation du résultat :

En l'absence de restes à recouvrer et de restes à mandater de la section d'investissement, il est décidé de reporter le résultat excédentaire d'investissement 323 117,45 euros sur l'exercice 2011.

Approuvé à raison de 25 voix pour, 5 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI) et 2 abstentions (Céline GROMEK- PARKER ET André Xavier RESLINGER)

Compte administratif 2010 du budget annexe Lotissement du Chevrier et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture nul et un résultat globalisé déficitaire de 10 510,45 euros.

Affectation du résultat :

Tant que l'opération n'est pas finie, il est décidé de reporter sur le fonctionnement de l'exercice 2011 le résultat déficitaire de 10 510,45 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2010 du budget annexe Lotissement de la Quellemêle et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture de 144 167,86 euros et un résultat globalisé nul.

Affectation du résultat :

Le résultat globalisé étant nul, il n'y a pas d'affectation du résultat.

Approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2010 du budget annexe Lotissement du « Val Poncé » et affectation du résultat

Ce compte administratif se solde par un résultat de clôture nul et un résultat globalisé nul.

Affectation du résultat :

Le résultat globalisé étant nul, il n'y a pas d'affectation du résultat.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget principal

Ce compte de gestion se solde par un résultat de clôture déficitaire de 1 125 405.01 euros et un résultat globalisé excédentaire de + 1 868 357.57 euros.

Approuvé à raison de 30 voix pour et 2 abstentions (Céline GROMEK PARKER et André Xavier RESLINGER).

Compte de gestion 2010 : budget annexe de l'eau

Ce compte de gestion se solde par un résultat de clôture déficitaire de 2 047,03 euros et un résultat globalisé excédentaire de 81 816,40 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget annexe assainissement

Ce compte de gestion se solde par un résultat de clôture déficitaire de 88 088,74 euros et un résultat globalisé excédentaire de 158 697,43 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : Budget annexe Foyer des Jeunes Travailleurs

Ce compte de gestion se solde par un résultat de clôture nul et un résultat globalisé excédentaire de 14 328,33 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget annexe Camping municipal.

Ce compte de gestion se solde par un résultat de clôture excédentaire de 1 824,05 euros et un résultat globalisé nul.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget annexe Activités économiques

Ce compte de gestion 2010 se solde par un résultat de clôture déficitaire de 41 804,14 euros et un résultat globalisé excédentaire de 597 365,00 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget annexe Résidences sociales

Ce compte de gestion 2010 se solde par un résultat de clôture excédentaire de 1 454,91 euros et un résultat globalisé excédentaire de 22 902,65 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget annexe Multiplexe cinématographique

Ce compte de gestion 2010 se solde par un résultat de clôture excédentaire de 358 221,71 euros et un résultat globalisé excédentaire de 323 117,45 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget annexe Lotissement du Chevrier

Ce compte de gestion 2010 se solde par un résultat de clôture nul et un résultat globalisé déficitaire de 10 510,45 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget annexe Lotissement de la Quellemêle

Ce compte de gestion 2010 se solde par un résultat de clôture nul et un résultat globalisé nul.

Approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2010 : budget annexe Lotissement du Val Poncé

Ce compte de gestion 2010 se solde par un résultat de clôture nul et un résultat globalisé nul.

Approuvé à l'unanimité.

** Retour de Monsieur le Maire qui reprend la présidence de séance.*

Fixation des taux 2011

Le Conseil adopte les taux suivants, à raison de 31 voix pour et 2 abstentions (Céline GROMEK- PARKER et André Xavier RESLINGER)

source : Etats 1259 MI	Bases	Taux	Produits
Taxe d'habitation	23 451 000	27,90%	6 542 829
Taxe sur le foncier bâti	22 416 000	34,65%	7 767 144
Taxe sur le foncier non bâti	232 400	50,93%	118 361
Contribution foncière des entreprises	7 038 000	22,24%	1 565 251
BASES NETTES	53 137 400		15 993 585

Qui donneront un produit fiscal attendu de 15 993 585€.

Fixation du taux de la taxe des ordures ménagères 2011

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adopter le taux de 14,51% au titre de l'année 2011.

Détermination de la surtaxe eau 2011

Afin d'équilibrer le budget 2011 de l'eau, il est nécessaire de fixer la surtaxe eau à 0.0563 euros HT/m³.

En effet, elle est rendue nécessaire pour deux raisons :

- d'une part, la demande de remboursement d'un surplus de subvention sur les années 1997, 1998 et 1999 de l'agence de l'eau pour un montant total de 199 531 € et pour lequel l'agence de l'eau a autorisé un étalement sur 4 ans soit 49 883 €/an ;

- d'autre part, du fait d'une nouvelle législation intervenue en 2010 relative à la redevance d'occupation du domaine public qui a été nettement diminuée passant de 871 € du km à 30 € du km.

Le Conseil approuve, à raison de 31 voix pour et 2 contre (Céline GROMEK- PARKER et André Xavier RESLINGER).

Détermination de la surtaxe assainissement 2011

Compte tenu de la reprise des résultats constatés au compte administratif de l'assainissement de l'année 2010, le Conseil décide, à l'unanimité, de maintenir la surtaxe au même niveau que l'année 2010 soit 0,1829 euros HT.

Budget primitif 2011 : budget principal

Les grandes lignes du budget primitif 2011, acte majeur de la vie de notre Conseil Municipal, sont présentées comme suit :

Le budget global 2011 (inscriptions nouvelles, reports) se décompose de la façon suivante :

sections	recettes	dépenses
MOUVEMENTS REELS		
Investissement	26 155 372,79	30 073 758,19
inscriptions nouvelles	23 786 788,79	29 134 702,47
reports	2 368 584,00	939 055,72
fonctionnement *	40 045 342,25	36 126 956,85
MOUVEMENTS D'ORDRE		
Investissement	4 576 885,40	658 500,00
inscriptions nouvelles	4 576 885,40	658 500,00
reports		
fonctionnement	658 500,00	4 576 885,40
EN TOTALITE		
Investissement	30 732 258,19	30 732 258,19
fonctionnement	40 703 842,25	40 703 842,25
Toutes sections	71 436 100,44	71 436 100,44

* y compris le résultat reporté 2010 pour 3 297 885.85 euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Les recettes

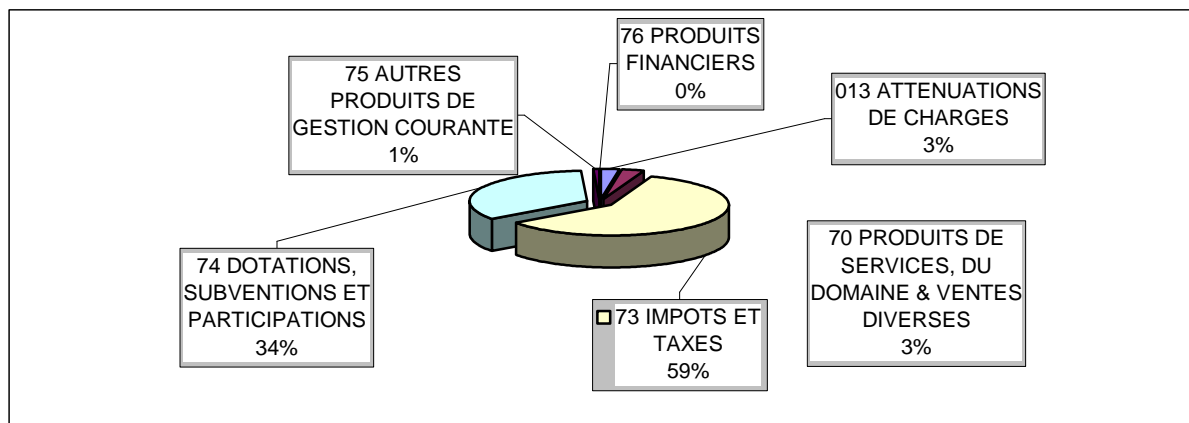
a) Les recettes réelles

Recettes réelles de fonctionnement : opérations réelles

Chap. /Opération	BP 2010 (1)	Vote 2010 (2)	BP 2011 (3)	Evol. % 3/1	Evol. % (3/2)
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	937 564,00	938 529,00	960 997,00	2,50%	2,39%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 165 284,00	1 136 672,00	1 087 862,00	-6,64%	-4,29%
73 - IMPOTS ET TAXES	21 466 215,00	21 467 237,00	21 727 208,00	1,22%	1,21%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 284 041,00	12 745 993,00	12 702 989,40	3,41%	-0,34%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	315 900,00	315 900,00	268 000,00	-15,16%	-15,16%
76 - PRODUITS FINANCIERS	500,00	500,00	400,00	-20,00%	-20,00%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 032,30	251 734,30		-	-
				100,00%	100,00%

Total Recettes	36 177 536,30	36 856 565,30	36 747 456,40	1,58%	-0,30%
-----------------------	---------------	---------------	---------------	-------	--------

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 36 747 M€ et sont en augmentation de 1,58% par rapport au BP 2010 et en diminution de 0,30% par rapport à l'ensemble des crédits votés en 2010.

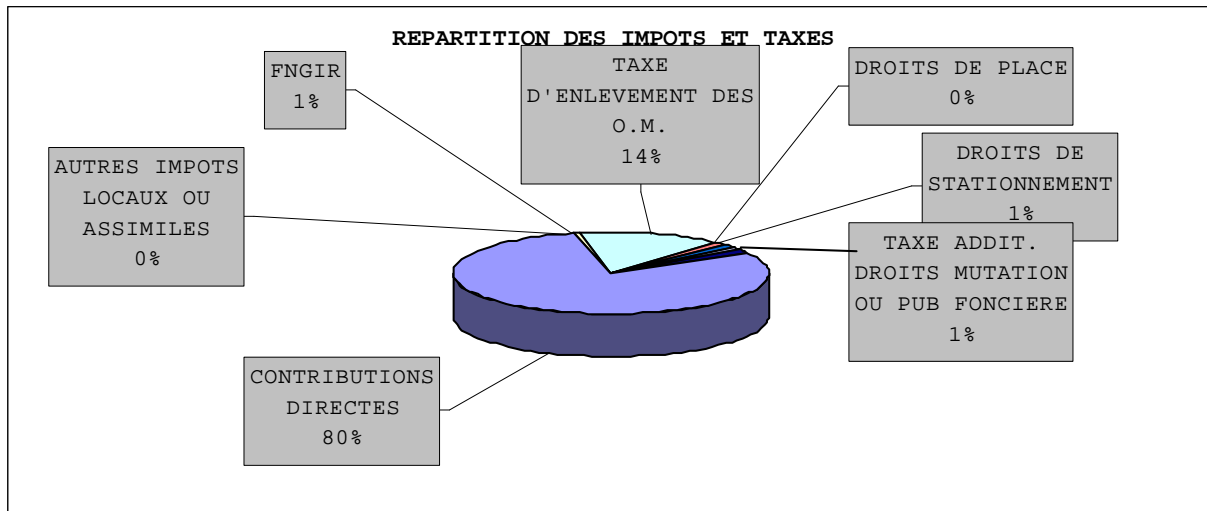


► Le chapitre 70 retrace les prestations des services, les recettes d'utilisation des équipements municipaux et du domaine	1 087 862€
► Le chapitre 013 retrace les remboursements liés aux salaires du CCAS, de la caisse des écoles, du STB 52	960 997 €
► Le chapitre 75 retrace les revenus des immeubles	268 000 €
► Le chapitre 76 retrace les produits financiers	400 €

**Chapitre 73 Impôts et taxes
21 727 208 €**

Nature	BP 2010	Notifiés 2010	BP 2011
7311 - CONTRIBUTIONS DIRECTES	11 888 528,00	11 888 528,00	17 238 816,00
7318 - AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	5 516 215,00	5 516 215,00	0,00
7323 - FNGIR			192 461,00
7331 - TAXE D'ENLEVEMENT DES O.M.	3 056 172,00	3 057 194,00	3 130 531,00
7336 - DROITS DE PLACE	41 000,00	41 000,00	41 000,00
7337 - DROITS DE STATIONNEMENT	250 000,00	250 000,00	260 000,00
7351 - TAXE SUR L'ELECTRICITE	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7368 - TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	14 300,00	14 300,00	164 400,00
7381 - TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total 73 - IMPOTS ET TAXES	21 466 215,00	21 467 237,00	21 727 208,00

Ce chapitre est essentiellement constitué par le produit des contributions directes et des ordures ménagères.



Chapitre 74 Dotations, Subventions et participations

12 702 989,40 €

Ce chapitre regroupe les dotations de l'Etat, les subventions et les participations versées par l'Etat, la Région, le Département, l'Europe.

Les plus importantes sont :

Nature	BP 2010	Notifiés 2010	BP 2011	Variation en montant	Variation en %
7411 - DOTATION FORFAITAIRE	8 675 271	8 675 271	8 675 271	0	0,00%
74123 - DOTATION SOLIDARITE URBAINE	1 286 721	1 460 343	1 286 721	0	0,00%
74127 - DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	295 818	372 982	295 818	0	0,00%
TOTAL	10 257 810	10 508 596	10 257 810	0	0,00%
748313 - dotation compensation réforme TP			131 647	+131 647	
74833 - ETAT - COMPENSATION T P	219 314	219 314	193 832	- 25 482	-11,62%
74834 - ETAT - COMPENSATION T.F	73 041	73 041	68 786	- 4 255	- 5,83%
74835 ETAT COMPENSATION T H	287 699	287 699	401 379	+ 113 680	+ 39,51%
TOTAL	580 054	580 054	795 644	+ 215 589	+ 37,17%

A ce jour, seules les compensations ont été notifiées sur l'état 1259 MI.

b) Les recettes d'ordre

Elles sont regroupées dans le chapitre 042 « opérations d'ordre de transferts entre sections » pour un montant de 658 500€.

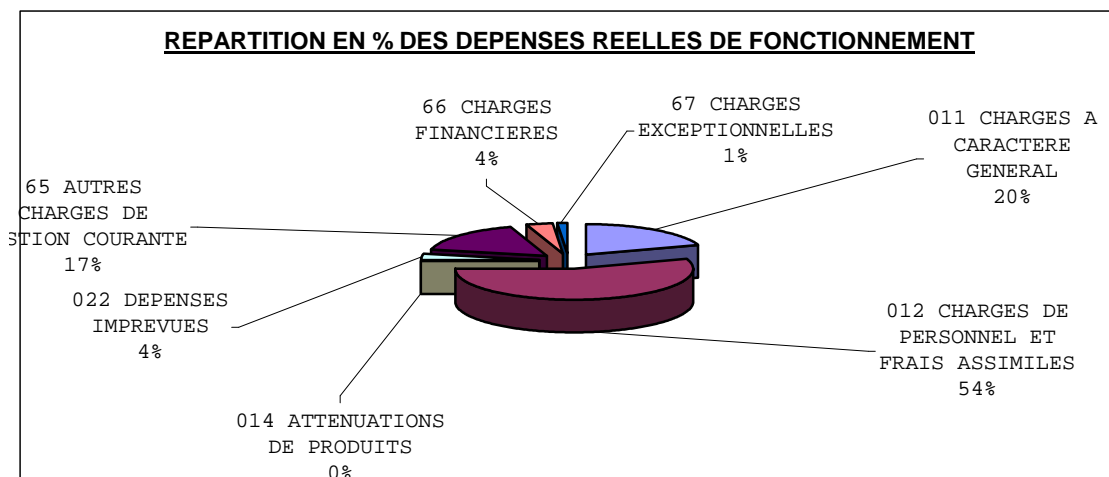
Nature	BP 2010	Notifiés 2010	BP 2011
722 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 000,00	453 922,22	300 000,00
777 - QUOTE PART DES SUBV. VIREE AU RESULTAT	151 900,00	151 900,00	164 000,00
7817 - REP./PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	384 338,89	384 338,89	50 000,00
7875 - REP./PROV. POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS			144 500,00
Total 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	836 238,89	990 161,11	658 500,00

B) Les dépenses

Dépenses de fonctionnement : Opérations réelles

Chap. /Opération	BP 2010 (1)	Vote 2010 (2)	BP 2011 (3)	Evolution BP à BP	Evol. % 3/1)	Evol. % 3/2)
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 783 940,34	7 388 551,34	7 102 157,00	318 216,66	4,69%	-3,88%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 812 590,00	19 802 875,00	19 963 998,00	151 408,00	0,76%	0,81%
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	114 507,00	114 507,00	0,00	- 114 507,00	- 100 %	- 100 %
022- DEPENSES IMPREVUES			1 280 990,00	1 280 990,00		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 308 488,89	6 334 286,89	5 976 907,00	-331 581,89	-5,26%	-5,64%
66 - CHARGES FINANCIERES	1 093 934,32	1 093 934,32	1 268 416,13	174 481,81	15,95%	15,95%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	660 530,98	732 768,03	534 488,72	-126 042,26	-19,08%	-27,06%
Total Dépenses	34 773 991,53	35 466 922,58	36 126 956,85	1 352 965,32	3,89%	1,86%

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 36 127 M€ et sont en augmentation de 1,86% par rapport à l'ensemble des crédits votés en 2010.



Chap./Opération	BP 2011	%
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 102 157,00	17,45%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 963 998,00	49,05%
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00%
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 280 990,00	3,15%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 376 885,40	5,84%
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 200 000,00	5,40%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 976 907,00	14,68%
66 - CHARGES FINANCIERES	1 268 416,13	3,12%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	534 488,72	1,31%
Total Dépenses	40 703 842,25	100,00%

► Chapitre 012 : « Frais de personnel »

19 963 998€ sont prévus au budget de fonctionnement pour les frais de personnel, soit 49.05% du budget de fonctionnement de la ville, 55,26% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chiffre tient compte d'éléments pour certains identifiés et pour d'autres estimés :

- augmentation de la valeur du point
- augmentation de la valeur du SMIC

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

5 976 907 €

Nature	BP 2010	Notifiés 2010	BP 2011
6531 - IMDEMNITES	206 000,00	206 000,00	212 000,00
6532 - FRAIS DE MISSION	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533 - COTISATIONS DE RETRAITE	12 000,00	12 000,00	15 000,00
6535 - FORMATION	20 000,00	20 000,00	20 000,00
654 - PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	434 338,89	434 338,89	77 400,00
6553 - SERVICE D'INCENDIE	1 576 368,00	1 576 368,00	1 576 368,00
6554 - CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT	1 769 704,00	1 769 704,00	1 767 112,00
6558 - AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	110 000,00	110 000,00	110 000,00
65734 - COMMUNES	2 000,00	2 000,00	3 500,00
657361 - CAISSE DES ECOLES	218 000,00	119 700,00	210 000,00
657362 - CCAS	456 000,00	456 000,00	456 000,00
6574 - SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 503 078,00	1 627 176,00	1 528 527,00
Total 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 308 488,89	6 334 286,89	5 976 907,00

Pertes sur créances irrécouvrables : 77 400,00€

Provision de 77 400 € ;

Contributions aux organismes de regroupement : 1 767 112€

Ce compte enregistre la contribution au SMICTOM pour 1 751 112€ en baisse de 2 592,00€ et la contribution au SIAH pour 16 000€ ;

Autres contributions obligatoires : aérodrome de Chaumont - Semoutiers et de la participation au fonctionnement de l'école privée Oudinot pour les classes élémentaires ;

Subvention caisse des Ecoles : 210 000€ ;

Subvention CCAS : 456 000€ ;

Subvention de fonctionnement : 1 528 527,00 €

Conformément aux engagements de la municipalité pas de diminution de l'enveloppe par rapport à 2010.

La Dette

Le capital dû par la ville de Chaumont au titre du budget principal s'élève au 1^{er} Janvier 2011 à 33 523 963 €.

L'annuité de la dette s'élève à 4 536 770€.

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2011	33 523 963	3 340 770	1 196 001	4 536 770	30 183 194
2012	30 183 517	2 618 986	1 194 884	3 813 870	27 564 531
2013	27 564 909	2 592 034	1 180 627	3 772 661	24 972 875
2014	24 973 206	2 673 233	1 130 729	3 803 962	22 299 972
2015	22 300 334	2 758 592	1 049 581	3 808 173	19 541 742
2016	19 542 108	2 649 721	1 026 409	3 676 129	16 892 388
2017	16 892 755	2 525 229	916 484	3 441 713	14 367 526
2018	14 367 900	2 334 891	799 704	3 134 595	12 033 009
2019	12 033 387	2 374 144	679 494	3 053 638	9 659 243
2020	9 659 626	2 277 420	549 935	2 827 355	7 382 206
2021	7 382 593	2 229 504	403 749	2 633 252	5 153 089
2022	5 149 439	1 487 497	245 202	1 732 699	3 661 942
2023	3 661 942	1 260 210	165 443	1 425 653	2 401 732
2024	2 401 732	865 577	85 766	951 343	1 536 155
2025	1 536 154	710 340	55 374	765 715	825 814
2026	825 816	193 115	36 914	230 029	632 700
2027	632 700	201 748	28 282	230 029	430 953
2028	430 953	210 766	19 264	230 029	220 187
2029	220 187	220 187	9 842	230 029	0
total		33 523 963	10 780 963	44 297 647	

Chapitre 67 Autres charges de gestion courante

Secours et dots	71 200€
Bourses et prix	19 631€
Titres annulés sur exercices antérieurs	60 000€
Subventions exceptionnelles aux budgets annexes	308 121,72€
Subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé	75 536,00€

Les titres annulés sur exercices antérieurs sont reconduits au même niveau que l'année dernière tout comme les secours et dots.

Les bourses et prix sont en diminution de 698 €.

Les subventions exceptionnelles aux budgets annexes se ventilent comme suit :

- Résidences sociales 130 957,00€
- Camping municipal 20 710,91€
- Activités économiques 97 558,87€
- Cinéma multiplexe 58 894,94€

en diminution par rapport à 2010.

b) Les opérations d'ordre

Elles se composent des chapitres :

023 Virement à la section d'investissement	2 376 885,40€
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 200 000,00€
TOTAL	4 376 885,40€

Le chapitre 042 retrace les opérations d'ordre de transfert entre les sections :

Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 200 000,00€
--	---------------

A) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes hors opération s'élèvent à 19 633 820,82 euros alors que celles afférentes aux opérations représentent un total de 8 729 853,77 euros (y compris opération sous mandat RD 65) hors reports.

Le tout représentant un total de **28 363 674,59 euros**.

a) Les recettes réelles hors opérations et hors opérations sous mandat RD 65 : 15 056 935,42 euros

➤ Chapitre 024 produits des cessions : 1 900 000,00 euros

➤ Chapitre 10 Dotations, fonds divers, réserves : 4 339 047,62 euros

Les dotations prévues sont constituées par :

L'affectation en réserve	3 239 047,62 euros
Le FCTVA pour	1 050 000,00 euros
La taxe locale d'équipement	50 000,00 euros

➤ Chapitre 13 subventions d'investissement reçues : 275 944,00 euros
Ce chapitre enregistre les amendes de police.

➤ Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées : 8 541 943,80 euros

Le recours à l'emprunt pour financer les investissements s'élève à :	3 539 943,80 euros
Le refinancement des emprunts dans le cadre de la gestion active de la dette :	5 000 000,00 euros
Les cautions reçues	2 000,00 euros

b) Recettes d'ordre : 4 576 885,40 euros

Elles se ventilent comme suit :

Chap. 021 : virement de la section de fonctionnement pour 2 376 885,40 euros.

Chap. 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections : 2 200 000,00 euros.

L'autofinancement brut couvre, largement, le remboursement en capital des emprunts qui est de 3 341 M€.

c) Recettes sur opérations

Elles s'élèvent à 8 729 853,37 euros et se ventilent comme suit :

Opération/chap.	Recettes budget primitif
0941 - les silos maison du livre et de l'affiche	24 906,58
1060 - voirie	1 565 970,00
1197 - bâtiments administratifs	1 784 666,00
1255 - espaces verts	218 821,00
1301 - bâtiments socio culturels	599 922,00
1302 - écoles	50 000,00
1308 - gymnases et salles de sports	401 337,79
1353 - grands projets	2 167 230,00
Opération sous mandat RD 65	1 917 000,00
RECETTES SUR OPERATIONS	8 729 853,37

Les dépenses d'investissement :

Les opérations s'élèvent à un total de 15 464 756,80 euros (y compris opération sous mandat RD65) hors reports.

Les dépenses hors opérations s'élèvent quant à elles à 14 328 445,67 euros, **le tout représentant un total de 29 793 202,47 euros.**

Opération/chap.	dépenses
	budget primitif
0941 - les silos maison du livre et de l'affiche	197 059,21
1008 - réseau éclairage public	105 000,00
1060 - voirie	1 832 137,00
1132 - mobilier urbain	7 000,00
1197 - bâtiments administratifs	3 636 359,00
1210 - musée	31 400,00
1227 - terrains	295 250,40
1234 - piscine et base nautique	5 000,00
1240 - signalisation	25 600,00
1255 - espaces verts	433 626,00
1265 - école de musique	25 000,00
1267 - colonie du Val André	34 229,62
1283 - cimetières	64 000,00
1290 - équipements informatiques	122 452,00
1291 -protection incendie	20 000,00
1294 - parkings	93 978,00
1301 - bâtiments socio culturels	922 648,00
1302 - écoles	466 950,00
1307 - stades et terrains de sports	5 000,00
1308 - Gymnases et salles de sports	606 000,00
1309 - bâtiments culturels	10 000,00
1314 - immeubles	118 000,00
1329 - clubs et loisirs	16 254,00
1332 - crèches et garderies	4 640,00
1333 - bâtiments sociaux	5 000,00
1334 - services techniques	11 000,00
1337 - édifices cultuels	54 693,57
1339 - bois et forêts	40 000,00
1353 - grands projets	4 316 480,00
Opération sous mandat RD65	1 960 000,00
DEPENSES SUR OPERATIONS	15 464 756,80

Les principales opérations sont :

Investissements récurrents : 1 470 140,00 euros

Grands projets, ANRU, investissements exceptionnels, autorisations de programme

0941 - silos :

- documents : 40 000,00 euros

- sécurité incendie : 29 474,21 euros

1060 - voirie

ANRU - voirie Robespierre, Ferry, : 650 955,00 euros

ANRU - interconnexion réseau de chaleur : 342 265,00 et hors RU : 233 220 euros

- vidéo protection (3^e tr) : 50 000 euros

- rue de Bourgogne : 42 625,00 euros

1197 - bâtiments administratifs :

- regroupement des services : 3 539 571,00 euros

1255 - espaces verts :

ANRU - Parc Cavalier Roulot : 402 631,00 euros

1267 - Val André :

- sécurité incendie de la colonie : 17 392,62 euros

1283 - cimetières :

- création columbarium : 64 000,00 euros

1294 - stationnement :

- renouvellement horodateurs : 78 400 euros

1301 - bâtiments socio culturels :

ANRU - Pole associatif Rostand : 400 000,00 euros

- salle des fêtes de Brottes : 509 018,00 euros

1302 - écoles :

- plan informatique dans les écoles 2eme tr: 150 000,00 euros

- restaurant scolaire J. Macé : 203 320,00 euros

1308 - gymnases et salles de sports :

- création d'un plateau sportif à la Rochotte 1^{ère} tranche : 600 000 euros

1337 - édifices cultuels :

- mise en conformité électrique et chauffage de la basilique Saint-Jean : 9 693,57 euros

1353 - grands projets :

- la gare : 4 872 000, 00 euros : travaux 2 912 000,00 euros et voirie RD 65

(opération sous mandat) : 1 960 000,00 euros

- centre international du graphisme et subsistances : 400 000,00 euros

- foire : 380 000 euros

- liaisons et dessertes de la future zone commerciale à la vendue : 454 480,00 euros

Les dépenses hors opération

020 - Dépenses imprévues	120 860.00€
040 - OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION	658 500,00€
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 342 769,77€
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	537 740,00€
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 668 575,90€
Total	14 328 445,67€

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » enregistre les travaux en régie, l'amortissement des subventions, les reprises de provisions.

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » constate le remboursement de la dette en capital auxquels s'ajoutent 5 000 000€ pour se donner les moyens de rembourser par anticipation des emprunts dans le cadre de la gestion active de la dette ainsi que les cautions pour 2 000,00€.

Le chapitre 204 « subventions d'équipement versées » correspond à la participation que la ville doit verser à Chaumont Habitat dans le cadre du projet de rénovation urbaine (377 740,00 euros) et la participation à verser au SDIS (160 000,00 euros) pour l'acquisition des terrains d'assiette du futur centre départemental de secours.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	40 703 842.25	37 405 956.40

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 297 885.85

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		40 703 842.25	40 703 842.25
---	--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	25 124 626.57	28 363 674.19

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	939 055.72	2 368 584.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 668 575.90	

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		30 732 258.19	30 732 258.19
--	--	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET		71 436 100.44	71 436 100.44
-----------------	--	---------------	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 783 940.34		7 102 157.00	7 102 157.00	7 102 157.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 812 590.00		19 963 998.00	19 963 998.00	19 963 998.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	114 507.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 308 488.89		5 976 907.00	5 976 907.00	5 976 907.00
Total des dépenses de gestion courante		33 019 526.23		33 043 062.00	33 043 062.00	33 043 062.00
66	CHARGES FINANCIERES	1 093 934.32		1 268 416.13	1 268 416.13	1 268 416.13
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	660 530.98		534 488.72	534 488.72	534 488.72
022	DEPENSES IMPREVUES			1 280 990.00	1 280 990.00	1 280 990.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 773 991.53		36 126 956.85	36 126 956.85	36 126 956.85
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 728 750.42		2 376 885.40	2 376 885.40	2 376 885.40
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 241 793.48		2 200 000.00	2 200 000.00	2 200 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 970 543.90		4 576 885.40	4 576 885.40	4 576 885.40
TOTAL		41 744 535.43		40 703 842.25	40 703 842.25	40 703 842.25

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	40 703 842.25

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	937 564.00		960 997.00	960 997.00	960 997.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 165 284.00		1 087 862.00	1 087 862.00	1 087 862.00
73	IMPOTS ET TAXES	21 466 215.00		21 727 208.00	21 727 208.00	21 727 208.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 284 041.00		12 702 989.40	12 702 989.40	12 702 989.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	315 900.00		268 000.00	268 000.00	268 000.00
Total des recettes de gestion courante		36 169 004.00		36 747 056.40	36 747 056.40	36 747 056.40
76	PRODUITS FINANCIERS	500.00		400.00	400.00	400.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 032.30				
Total des recettes réelles de fonctionnement		36 177 536.30		36 747 456.40	36 747 456.40	36 747 456.40
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	836 238.89		658 500.00	658 500.00	658 500.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		836 238.89		658 500.00	658 500.00	658 500.00
TOTAL		37 013 775.19		37 405 956.40	37 405 956.40	37 405 956.40

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 297 885.85
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	40 703 842.25

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 918 385.40
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	601 207.00		537 740.00	537 740.00	537 740.00
	0941 LES SILOS, MAISON DU LIVRE ET DE L'AFFIC	450 982.96	61 504.15	197 059.21	197 059.21	258 563.36
	HE					
	0962 ETUDES D'URBANISMES	20 000.00	5 244.46			5 244.46
	1008 RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC	100 000.00	72 972.60	105 000.00	105 000.00	177 972.60
	1060 VOIRIE	5 864 191.86	236 104.67	1 832 137.00	1 832 137.00	2 068 241.67
	1132 MOBILIER URBAIN			7 000.00	7 000.00	7 000.00
	1163 CENTRE AERE SAINT-ROCH		113.62			113.62
	1179 AERODROMES DE SEMOUTIERS ET LA VEND	20 000.00				
	UE					
	1197 BATIMENTS ADMINISTRATIF	457 000.00	29 179.41	3 636 359.00	3 636 359.00	3 665 538.41
	1210 MUSEE	28 240.00	25 250.95	31 400.00	31 400.00	56 650.95
	1227 TERRAINS	89 610.00		295 250.40	295 250.40	295 250.40
	1234 PISCINES ET BASE NAUTIQUE	10 000.00	18 605.09	5 000.00	5 000.00	23 605.09
	1240 SIGNALISATION	5 600.00	1 430.86	25 600.00	25 600.00	27 030.86
	1255 ESPACES VERTS	517 031.20		433 626.00	433 626.00	433 626.00
	1265 ECOLE DE MUSIQUE	15 000.00	12 331.88	25 000.00	25 000.00	37 331.88
	1267 COLONIE DU VAL ANDRE	226 821.84	30 507.81	34 229.62	34 229.62	64 737.43
	1283 CIMETIERES			64 000.00	64 000.00	64 000.00
	1290 EQUIPEMENT INFORMATIQUE	180 000.00	25 466.59	122 452.00	122 452.00	147 918.59
	1291 PROTECTION INCENDIE	20 000.00	2 084.94	20 000.00	20 000.00	22 084.94
	1294 PARKINGS	78 400.00	86 637.94	93 978.00	93 978.00	180 615.94
	1301 BATIMENTS SOCIOCULTURELS	869 600.00	22 862.07	922 648.00	922 648.00	945 510.07
	1302 ECOLES	315 040.24	87 918.56	466 950.00	466 950.00	554 868.56
	1307 STADES ET TERRAINS DE SPORTS	5 000.00	227.24	5 000.00	5 000.00	5 227.24
	1308 GYMNASES ET SALLES DE SPORTS	76 000.00	8 411.55	606 000.00	606 000.00	614 411.55
	1309 BATIMENTS CULTURELS	20 800.00	9 005.88	10 000.00	10 000.00	19 005.88
	1314 IMMEUBLES	100 500.00		118 000.00	118 000.00	118 000.00
	1329 CLUBS ET LOISIRS	25 600.00	22 398.55	16 254.00	16 254.00	38 652.55
	1331 RESIDENCE WEIL		11 275.65			11 275.65
	1332 CRECHES ET GARDERIES	4 640.00	270.48	4 640.00	4 640.00	4 910.48
	1333 BATIMENTS SOCIAUX	5 800.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
	1334 SERVICES TECHNIQUES	11 000.00	736.11	11 000.00	11 000.00	11 736.11
	1337 EDIFICES CULTUELS	353 364.00	3 178.97	54 693.57	54 693.57	57 872.54
	1339 BOIS ET FORETS	40 000.00	31 400.57	40 000.00	40 000.00	71 400.57
	1341 PORT DE LA MALADIERE		113.62			113.62
	1353 GRANDS PROJETS	3 712 459.00	133 821.50	4 316 480.00	4 316 480.00	4 450 301.50
	Total des dépenses d'équipement	14 223 888.10	939 055.72	14 042 496.80	14 042 496.80	14 981 552.52
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES					

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	6 385.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 446 900.20		8 342 769.77	8 342 769.77	8 342 769.77
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PART ICI.	133 760.00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	91 000.00		120 860.00	120 860.00	120 860.00
Total des dépenses financières		8 678 045.20		8 463 629.77	8 463 629.77	8 463 629.77
45x1	Total des opérations pour compte de tiers			1 960 000.00	1 960 000.00	1 960 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		22 901 933.30	939 055.72	24 466 126.57	24 466 126.57	25 405 182.29
040 041	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	836 238.89		658 500.00	658 500.00	658 500.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		836 238.89		658 500.00	658 500.00	658 500.00
TOTAL		23 738 172.19	939 055.72	25 124 626.57	25 124 626.57	26 063 682.29

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					4 668 575.90
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					30 732 258.19

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	6 777 244.00	648 584.00	7 088 797.37	7 088 797.37	7 737 381.37
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	7 676 933.45	1 720 000.00	8 539 943.80	8 539 943.80	10 259 943.80
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	670 360.00				
Total des recettes d'équipement		15 124 537.45	2 368 584.00	15 628 741.17	15 628 741.17	17 997 325.17
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	725 562.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 740 000.00		3 239 047.62	3 239 047.62	3 239 047.62
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 500.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUIT DES CESSIONS	300 000.00		1 900 000.00	1 900 000.00	1 900 000.00
Total des recettes financières		2 767 062.00		6 241 047.62	6 241 047.62	6 241 047.62
45x2	Total des opérations pour compte de tiers			1 917 000.00	1 917 000.00	1 917 000.00
Total des recettes réelles d'investissement		17 891 599.45	2 368 584.00	23 786 788.79	23 786 788.79	26 155 372.79
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 728 750.42		2 376 885.40	2 376 885.40	2 376 885.40
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 241 793.48		2 200 000.00	2 200 000.00	2 200 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 970 543.90		4 576 885.40	4 576 885.40	4 576 885.40
TOTAL		24 862 143.35	2 368 584.00	28 363 674.19	28 363 674.19	30 732 258.19

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	30 732 258.19

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 918 385.40
--	------------------------------	--------------

Le budget est voté, en fonctionnement, au niveau du chapitre et en investissement au niveau du chapitre et de l'opération.

Le Conseil adopte ce budget **à raison de 26 voix pour et 7 contre (Marie-Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER).**

Budget annexe 2011 : eau

La section de fonctionnement s'établit en recettes et en dépenses à 262 363,20 euros.

La section d'investissement s'établit en dépenses (avec les restes à réaliser) et en recettes à 577 820,71 euros.

Les dépenses d'investissement sont principalement des travaux qui se décomposent comme suit :

- Foire : 61 000,00 €,
- Renforcement incendie du Val Poncé : 237 000,00 €,
- Renforcement incendie rue des paquotiers : 105 000,00 €
- MOE et DIAG château eau Roux Champion : 10 000 €
- Démontage d'un réseau : 20 000 €
- Complément défense incendie Brottes : 10 000 €
- Investissements récurrents : 20 000,00 €

En recettes, nous trouvons principalement l'excédent capitalisé (compte 1068) ainsi que le besoin d'emprunt pour financer les travaux (chapitre 16).

Ce budget annexe est adopté **à raison de 31 voix pour et 2 voix contre (Céline GROMEK-PARKER et André Xavier RESLINGER) pour la section de fonctionnement et à l'unanimité pour la section investissement** en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement

Budget annexe 2011 : Assainissement

La section de fonctionnement s'établit en dépenses et en recettes à 1 166 995,30 euros. Il n'y a pas de remarques particulières sur cette section.

Avec les restes à réaliser, **la section d'investissement** s'établit en dépenses et en recettes à 2 664 967,11 euros.

Les dépenses d'investissement sont principalement des études et des travaux qui se décomposent comme suit :

- Maîtrises œuvres études bassin d'orage Fauvette, Tannerie, st Aignan : 75 000,00 €,
- Assainissement Moulin neuf : 650 000,00 €,
- Maîtrise d'œuvre dalot Clémenceau 60 000,00 €,
- Comptage effluents de Chaumont : 10 000,00 €,
- Mise au norme système assainissement Val André : 15 000,00 €,
- Récurrent : 78 000,00 €.

En recettes, nous trouvons les opérations d'ordre (chapitre 040), le virement (chapitre 021), l'excédent capitalisé (compte 1068) ainsi que le besoin d'emprunt pour financer les travaux (chapitre 16).

Ce budget annexe est adopté, **à l'unanimité**, en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement :

Budget annexe 2011 : Foyer des Jeunes Travailleurs

Ce budget sera vraisemblablement clos durant l'année 2011.

La section de fonctionnement ne comporte pas de dépenses ni de recettes.

La section d'investissement ne reprend que le résultat positif reporté de l'exercice 2010 soit 14 328,33 euros et est donc en sur équilibre.

Ce budget annexe est adopté, **à l'unanimité**, en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement :

Budget annexe 2011 : Camping municipal

La section de fonctionnement s'établit en dépenses et en recettes à 43 710,91 euros.

Les principales dépenses sont les charges à caractère général (chapitre 011) et les charges de personnel (chapitre 012)

Les recettes font apparaître une subvention d'équilibre du budget principal de 20 710,91 euros.

La section d'investissement s'établit, en dépenses et recettes à 5 863,19 euros. Cette section n'appelle pas de remarques particulières.

Ce budget annexe est adopté, **à l'unanimité**, en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

Budget annexe 2011 : Activités économiques

La section de fonctionnement s'établit en dépenses et en recettes à 322 639,87 euros. Les dépenses sont constituées pour l'essentiel par les intérêts des emprunts (chapitre 66) et par les dotations aux amortissements (chapitre 042).

Ces dépenses s'équilibrent principalement par l'amortissement des subventions (chapitre 042), le revenu des immeubles (chapitre 75) et une subvention d'équilibre du budget principal de 97 558,87 euros.

La section d'investissement s'établit, avec les restes à réaliser, en recettes à 854 165,00 euros et en dépenses à 353 920,57 euros. Elle se trouve en sur équilibre. Les dépenses sont majoritairement constituées par le remboursement de la dette en capital (chapitre 16) et les amortissements des subventions (chapitre 040). Les recettes sont principalement les amortissements des immobilisations (chapitre 040) et le résultat de l'exercice précédent.

Ce budget annexe est adopté, **à l'unanimité**, en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

Budget annexe 2011 : Résidences sociales

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 209 890,00 euros. Les principales dépenses sont les charges à caractère général (chapitre 011) et les charges de personnel (chapitre 012). Les recettes font apparaître une subvention d'équilibre du budget principal de 130 957,00 euros.

La section d'investissement est en sur équilibre du fait de la reprise du résultat 2010 de 22 902,65 euros. Les dépenses qui s'élèvent à 7 500,00 euros sont les remboursements de cautions (chapitre 16) et des équipements (opération 1352). Les recettes, outre le résultat reporté, correspondent aux cautions reçues (chapitre 16) et aux amortissements.

Ce budget annexe est adopté, **à l'unanimité**, en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

Budget annexe 2011 : Multiplexe cinématographique

La section de fonctionnement s'établit en dépenses et en recettes à 608 894,94 euros. En dépenses, elle retrace principalement l'indemnité de l'exploitant actuel (550 000,00 euros) ainsi que le remboursement des intérêts (17 610,59 euros). Le virement à la section d'investissement est de 41 284,35 euros. En recette, il s'agit du transfert de l'indemnité en investissement afin de pouvoir l'étaler dans le temps.

La section d'investissement s'établit à 7 311 901,80 euros. En dépenses, nous trouvons les travaux (6 720 617,45 euros), le remboursement du capital (41 284,35 euros) ainsi que le transfert de l'indemnité de l'exploitant (550 000,00 euros). En recettes, outre le virement, nous retrouvons le résultat 2010 d'investissement (323 117,45 euros) et les recettes propres de l'opération (6 947 500,00 euros) se décomposant en :

- subventions : 4 876 677,00 euros,
- remboursement des avances forfaitaires : 310 000,00 euros,
- besoin d'emprunt : 1 760 823,00 euros.

Ce budget annexe est adopté, **à raison de 26 voix pour et 7 voix contre (Marie-Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER)** en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

Budget annexe 2011 : Lotissement du Chevrier

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 34 684,60 euros.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 34 684,60 euros. Elle retrace en dépenses la constatation du stock final.

Ce budget annexe est adopté, à l'unanimité, en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

Budget annexe 2011 : Lotissement de la Quellemêle

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à hauteur de 480 631,31 euros. Les dépenses correspondent à la constatation des stocks initiaux et aux remboursements des intérêts de la dette. Les recettes retracent les reprises des rattachements de 2010 et les stocks finaux.

La section d'investissement est votée en suréquilibre soit 182 242,01 euros en dépenses et 469 876,00 euros en recettes. Elle retrace la constatation des stocks et le remboursement du capital de la dette.

Ce budget annexe est adopté, à l'unanimité, en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

Budget annexe 2011 : Lotissement du Val Poncé

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 117 539,07 euros. Les dépenses correspondent à la constatation des stocks initiaux et du remboursement des charges financières. Les recettes retracent les ventes de terrains et les stocks finaux.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 114 546,82 euros. Elle retrace en dépenses la constatation du stock final et le remboursement du capital de la dette. En recettes, elle expose la constatation du stock initial.

Ce budget annexe est adopté, à l'unanimité, en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre et opération pour la section d'investissement.

Autorisations de programmes

Il est demandé des votes séparés pour les programmes suivants :

- réalisation d'un complexe cinématographique. Ce projet est adopté à raison de 26 voix pour et 7 voix contre (Marie Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER) ;
- Liaisons et dessertes de la future zone commerciale à la vendue. Ce programme est adopté à raison de 26 voix pour et 7 abstentions (Marie Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER) ;
- Aménagement du quartier gare. Ce projet est adopté à raison de 26 voix pour et 7 voix contre (Marie Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER) ;
- Centre International du graphisme et Subsistance. Ce programme est adopté à raison de 26 voix pour et 7 abstentions (Marie Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Patrick LEFEVRE, Thierry GITTON, Abbès DJANTI, Céline GROMEK-PARKER, André Xavier RESLINGER).

Les programmes ci-dessous sont adoptés à l'unanimité.

programme : BASILIQUE SAINT JEAN - MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS

ELECTRIQUES ET DE CHAUFFAGE

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération (autorisation de programme) : 509 480,77

Durée de réalisation : 3 ans

		2009	2010	2011	CUMUL
		réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	127 167,77	372 619,43	9 693,57	509 480,77
	Basilique Saint-Jean - mise en conformité	127 167,77	372 619,43	9 693,57	509 480,77
BESOIN DE FINANCEMENT		127 167,77	372 619,43	9 693,57	509 480,77

programme : DOCUMENTS (acquisitions documents pour les silos)

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 212 273,44

Durée de réalisation : 3 ans

		2009	2010	2011	CUMUL
		réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	33 146,39	89 127,05	90 000,00	212 273,44
	Documents	33 146,39	89 127,05	90 000,00	212 273,44
BESOIN DE FINANCEMENT		33 146,39	89 127,05	90 000,00	212 273,44

programme : RENOUELEMENT HORODATEURS

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération (autorisation de programme) : 224 000,00

Durée de réalisation : 3 ans

		2011	2012	2013	CUMUL
		prévu	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	78 400,00	78 400,00	67 200,00	224 000,00
	renouvellement horodateurs	78 400,00	78 400,00	67 200,00	224 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT		78 400,00	78 400,00	67 200,00	224 000,00

programme : REAMENAGEMENT DE LA SALLE DES FETES DE BROTTEES

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 515 612,31

Durée de réalisation : 2 ans

		2010	2011	CUMUL
		prévu	réalisé	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	6 594,31	509 018,00	515 612,31
	réhabilitation salle des fêtes de Brottes	6 594,31	509 018,00	515 612,31
RECETTES	Crédits prévisionnels	0,00	100 000,00	100 000,00
	subvention	-	100 000,00	100 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT		6 594,31	409 018,00	415 612,31

programme : SILOS - ALARME INCENDIE

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 184 469,08

Durée de réalisation : 4 ans

		2008	2009	2010	2011	CUMUL
		réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	15 171,53	74 088,36	65 734,98	29 474,21	184 469,08
	Silos alarme incendie	15 171,53	74 088,36	65 734,98	29 474,21	184 469,08
RECETTES	Crédits prévisionnels		0,00	23 699,59	24 906,58	48 606,17
	subvention		-	16 952,42	24 906,58	41 859,00
	avance forfaitaire			6 747,17		6 747,17
BESOIN DE FINANCEMENT			74 088,36	42 035,39	4 567,63	120 691,38

programme : VAL ANDRE - ALARME INCENDIE

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 292 143,90

Durée de réalisation : 3 ans

		2009	2010	2011	CUMUL
		réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	84 241,39	190 509,89	17 392,62	292 143,90
	Val André - alarme incendie	84 241,39	190 509,89	17 392,62	292 143,90
RECETTES	Crédits prévisionnels	0,00	44 441,81	0,00	44 441,81
	subvention	-	39 480,00		39 480,00
	avance forfaitaire		4 961,81		4 961,81
BESOIN DE FINANCEMENT		84 241,39	146 068,08	17 392,62	247 702,09

programme : MSA - regroupement des services municipaux

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 4 187 999,72

Durée de réalisation : 3 ans

		2009	2010	2011	CUMUL
		réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	600 000,00	48 428,72	3 539 571,00	4 187 999,72
	MSA - regroupement services	600 000,00	48 428,72	3 539 571,00	4 187 999,72
RECETTES	Crédits prévisionnels	0,00	215 049,34	1 784 666,00	1 999 715,34
	subvention	-	215 049,34	1 784 666,00	1 999 715,34
BESOIN DE FINANCEMENT		600 000,00	-166 620,62	1 754 905,00	2 188 284,38

programme : Construction d'un équipement sportif à la Rochotte

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 3 000 000,00

Durée de réalisation : 2 ans

		2011	2012	CUMUL
		prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	600 000,00	2 400 000,00	3 000 000,00
	construction d'un équipement sportif	600 000,00	2 400 000,00	3 000 000,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	401 337,79	1 605 351,17	2 006 688,96
	subvention	401 337,79	1 605 351,17	2 006 688,96
BESOIN DE FINANCEMENT		198 662,21	794 648,83	993 311,04

programme : Etudes informatiques

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 90 000,00

Durée de réalisation : 3 ans

		2011	2012	2013	CUMUL
		prévu	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	30 000,00	30 000,00	30 000,00	90 000,00
	études informatiques	30 000,00	30 000,00	30 000,00	90 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT		30 000,00	30 000,00	30 000,00	90 000,00

programme : liaisons et dessertes de la future zone commerciale à la Vendue

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération : 6 578 000,00

Durée de réalisation : 3 ans

		2011	2012	2013	CUMUL
		prévu	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	454 480,00	3 749 460,00	2 374 060,00	6 578 000,00
	liaisons et dessertes de la future zone commerciale à la Vendue	454 480,00	3 749 460,00	2 374 060,00	6 578 000,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	70 210,00	5 360 986,00	568 804,00	6 000 000,00
	subvention partenariat	70 210,00	781 986,00	327 804,00	1 180 000,00
	cession des terrains		4 579 000,00	241 000,00	4 820 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT		384 270,00	-1 611 526,00	1 805 256,00	578 000,00

programme : AMENAGEMENT QUARTIER GARE

Montant de l'opération :

18 746 071,44

Durée de réalisation :

6 ans

		2008/2009	2010	2011	2012	2013	2014	CUMUL
		réalisé avant création AP	réalisé	prévu	prévu	prévu	prévu	prévu
DEPENSES	Crédits prévisionnels	271 035,44	1 368 230,00	4 872 000,00	6 530 642,00	3 000 000,00	2 704 164,00	18 746 071,44
	Aménagement quartier gare	271 035,44	1 237 672,00	2 912 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	2 704 164,00	13 124 871,44
	Aménagement quartier gare RD 65 (opération sous mandat)		130 558,00	1 960 000,00	3 530 642,00			5 621 200,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	0,00	163 164,00	2 926 000,00	6 042 747,00	2 531 711,00	2 227 828,00	13 891 450,00
	subvention			1 009 000,00	2 501 711,00	2 531 711,00	2 227 828,00	8 270 250,00
	subvention RD65 (opération sous mandat)		163 164,00	1 917 000,00	3 541 036,00			5 621 200,00
BESOIN DE FINANCEMENT		271 035,44	1 205 066,00	1 946 000,00	487 895,00	468 289,00	476 336,00	4 854 621,44

programme : Centre international du graphisme et subsistance

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération :

17 818 096,53

Durée de réalisation :

4 ans

		2010	2011	2012	2013	CUMUL
		réalisé avant création AP	prévu	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	977 712,00	450 945,53	8 372 000,00	8 017 439,00	17 818 096,53
	centre international du graphisme et subsistance	977 712,00	400 000,00	8 372 000,00	8 017 439,00	17 767 151,00
	<i>reports</i>		50 945,53			50 945,53
RECETTES	Crédits prévisionnels	-	1 448 576,00	5 117 333,00	5 285 312,00	11 851 221,00
	subvention		1 077 355,00	5 117 333,00	5 285 312,00	11 480 000,00
	<i>reports</i>		371 221,00			371 221,00
BESOIN DE FINANCEMENT			-997 630,47	3 254 667,00	2 732 127,00	5 966 875,53

programme RENOVATION URBAINE

BUDGET PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT

Montant de l'opération (autorisation de programme) :

12 798 251,16

Durée de réalisation :

10 ans

	2006/2007/2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	cumuls
DEPENSES	réalisé	réalisé	réalisé	prévu	prévu	prévu	prévu	prévu	
Crédit prévisionnels	955 168,01	428 847,99	3 636 797,16	2 599 367,00	4 566 017,00	408 036,00	102 009,00	102 009,00	12 798 251,16
Terrains	173 499,16	180,00	100 075,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 754,65
acquisition réserves foncières centre commercial	173 499,16	180,00	100 075,49						273 754,65
ingenierie '(études, expertise)	164 121,42	24 531,95	40 813,50	149 931,00	149 931,00	0,00	0,00	0,00	529 328,87
ingenierie '(études, expertise)	164 121,42	24 531,95	40 813,50	149 931,00	149 931,00				529 328,87
travaux	609 489,98	404 136,04	3 121 545,04	2 071 696,00	4 416 086,00	408 036,00	102 009,00	102 009,00	11 235 007,06
travaux centre commercial cavalier	4 469,45								4 469,45
aménagement parcs du cavalier et Roulot	3 946,80		-	402 631,00	597 369,00				1 003 946,80
restauration scolaire	601 073,73	134 204,30	4 884,18						740 162,21
voirie restructuration - rue Robespierre		49 648,01	1 135 186,33	271 693,00					1 456 527,34
voirie restructuration - liaison Cavalier Foch (Rue Jules Ferry) + asst		220 283,73	434 402,43	379 262,00					1 033 948,16
Voirie restructuration rue de Bourgogne			286 423,86	42 625,00					329 048,86
pôle associatif Rostand			587 319,55	400 000,00	3 410 681,00				4 398 000,55
Aménagement cœur de quartier Rochotte			-	-	408 036,00	408 036,00	102 009,00	102 009,00	1 020 090,00

DEPENSES (suite)	2006/2007/2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	cumuls
	réalisé	réalisé	réalisé	prévu	prévu	prévu	prévu	prévu	
interconnexion des réseaux de chaleur			673 328,69	342 265,00					1 015 593,69
<i>interconnexion des réseaux de chaleur complt hors RU</i>				233 220,00					233 220,00
mobilier	8 057,45	-	-	-	-	-	-	-	8 057,45
signalétique CPU	8 057,45								8 057,45
participations	0,00	-	374 363,13	377 740,00	-	-	-	-	752 103,13
participation Chaumont Habitat (issartel, robespierre, chagal)			374 363,13	377 740,00					752 103,13
RECETTES	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé				cumuls
Crédit prévisionnels	162 907,41	687 376,86	298 753,19	2 284 713,00	2 789 979,00	338 807,00	59 704,00	59 704,00	6 681 944,46
subventions	162 907,41	687 376,86	298 753,19	2 284 713,00	2 789 979,00	338 807,00	59 704,00	59 704,00	6 681 944,46
ingenierie '(études, expertise)	122 100,56	54 228,50	87 386,73	64 670,00	64 685,00				393 070,79
aménagement parcs du cavalier et Roulot			-	218 821,00	324 657,00	99 990,00			643 468,00
restauration scolaire	40 806,85	419 916,00	10 229,00						470 951,85
voirie restructuration - rue Robespierre		68 539,68	56 927,00	489 197,00	90 189,00				704 852,68
voirie restructuration - liaison Cavalier Foch (Rue Jules Ferry) y compris assainist		144 692,68	72 722,46	361 720,00	97 704,00				676 839,14
<i>Voirie restructuration rue de Bourgogne</i>									<i>0,00</i>
pôle associatif Rostand			71 488,00	499 922,00	1 973 927,00				2 545 337,00
Aménagement cœur de quartier Rochotte					238 817,00	238 817,00	59 704,00	59 704,00	597 042,00
interconnexion des réseaux de chaleur			-	650 383,00					650 383,00
BESOIN DE FINANCEMENT	792 260,60	-258 528,87	3 338 043,97	314 654,00	1 776 038,00	69 229,00	42 305,00	42 305,00	6 116 306,70

programme : BROTTEES - DEFENSES INCENDIE

BUDGET EAU

Montant de l'opération : 363 069,68

Durée de réalisation : 4 ans

		2008	2009	2010	2011	CUMUL
		réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	100 712,95	144 147,32	104 262,61	13 946,80	363 069,68
	Défense incendie	100 712,95	144 147,32	104 262,61	13 946,80	363 069,68
RECETTES	Crédits prévisionnels		38 655,84	0,00	20 761,00	59 416,84
	subvention		38 655,84		20 761,00	59 416,84
BESOIN DE FINANCEMENT			105 491,48	104 262,61	-6 814,20	202 939,89

programme : REALISATION D'UN COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE

Montant de l'opération : 7 710 000,00 HT

Durée de réalisation : 3 ans

BUDGET ANNEXE CINEMA HT

		2009	2010	2011	CUMUL
		réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	35 104,26	404 278,29	7 270 617,45	7 710 000,00
	Réalisation complexe cinématographique	35 104,26	404 278,29	6 960 617,45	7 400 000,00
				310 000,00	310 000,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	0,00	762 500,00	6 947 500,00	7 710 000,00
	subvention		25 000,00	4 876 677,00	4 901 677,00
	emprunt		737 500,00	1 760 823,00	2 498 323,00
				310 000,00	310 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT		35 104,26	-358 221,71	323 117,45	0,00

* *Départ de Gérard GROSLAMBERT*

Attribution de subventions

Le Conseil adopte ces subventions à l'unanimité. (N'ont pas pris part au vote :

- Gérard GROSLAMBERT pour le cercle hippique de Chaumont- Choignes
- Abbès DJANTI pour le CFA et Interfoyer
- Odile DECHANET et Vincent GALANTIER pour l'association du Festival de l'Affiche
- Odile DECHANET pour les Ateliers Roux Champion
- Jean Charles BERTHIER et Céline CUCCURU pour les Trompettes de Chaumont
- Francis FINEZ pour Microtel
- Catherine PAZDZIOR pour le Théâtre de l'Arche
- Benoît FANOÏ pour la base nautique de Chaumont- Choignes
- Valérie NEDELEC pour le Comité Rochotte)

Le Conseil, à raison de 30 voix pour et 2 voix contre (Céline GROMEK- PARKER et André Xavier RESLINGER) adopte la subvention pour le CVB 52.

EDUCATION JEUNESSE ET SPORT

compte budgétaire: 65 6574 025 DEJS

Crédit voté	1 035 €	100%
Déjà attribué	0 €	0%
Vote en cours	1 035 €	100%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Ecole René Cassin	séjour à Lamoura (complément)	230,00	230,00	
Artisans du Monde	Petits-déjeuners pédagogiques	805,00	805,00	
	TOTAL	1 035,00 €		

compte budgétaire: 65 6574 025 SPOR

Crédit voté	400 500 €	100%
Déjà attribué	173 955 €	43%
Vote en cours	226 545 €	57%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Aéro club Haut-Marne		330,00 €	330,00 €	
Aikikai		100,00 €	100,00 €	
AS automobile Chaumont		2 810,00 €	2 810,00 €	
ASPTT Foot Ball		9 190,00 €	9 190,00 €	
ASPTT Tennis		3 260,00 €	3 260,00 €	
Basic VTT		100,00 €	100,00 €	
Boxing club chaumontais		5 710,00 €	5 710,00 €	
Cercle des armes		7 620,00 €	7 620,00 €	
Chaumont handisport		970,00 €	970,00 €	
Chaumont badminton club		880,00 €	880,00 €	
Chaumont enduro 52		1 270,00 €	1 270,00 €	
Chaumont rando		170,00 €	170,00 €	
Chaumont taekwondo club		100,00 €	100,00 €	
Cercle hippique Chaumont- Choignes		25 200,00 €	25 200,00 €	Dont 1480€ ch. Sport
Chaumont football club		22 460,00 €	53 660,00 €	Dont 1660€ ch. Sport
Cheminots club chaumont		100,00 €	100,00 €	
Chess 2000		1 990,00 €	1 990,00 €	
Centre nautique Chaumont/Choignes		1 650,00 €	1 650,00 €	
CMES convention		12 000,00 €	12 000,00 €	
CVB 52 convention		13 340,00 €	130 340,00 €	Dont 340€ ch. Sport
Cyclo Pays Chaumontais		310,00 €	310,00 €	
ECAC Athlétisme		4 540,00 €	4 540,00 €	
ECAC Basket		12 930,00 €	12 930,00 €	
ECAC Handball		8 706,00 €	14 090,00 €	Dont 1140€ ch. Sport
ECAC Rugby		9 060,00 €	9 060,00 €	

ECAC Tennis		1 919,00 €	6 990,00 €	Dont 1120€ ch. Sport
ECAC tennis de table		1 210,00 €	1 210,00 €	
ECAC Triathlon		15 510,00 €	15 510,00 €	
ESOG		1 200,00 €	1 200,00 €	
Génération roc		5 710,00 €	5 710,00 €	
GPS Mouche		100,00 €	100,00 €	
INTERFAC		330,00 €	330,00 €	
Judo club chaumontais		12 800,00 €	12 800,00 €	
La Chaumontaise		17 270,00 €	17 270,00 €	
Les Murenes		290,00 €	290,00 €	
Les Orques chaumontais		5 370,00 €	5 370,00 €	
Les Touristes		100,00 €	100,00 €	
Moto club haut-marnais		4 680,00 €	4 680,00 €	
New fit		3 270,00 €	3 270,00 €	
Rayon sportif chaumontais		500,00 €	500,00 €	
Socité mixte de tir		1 360,00 €	1 360,00 €	
Teuf-Teuf		100,00 €	100,00 €	
Tir à L'Arc		260,00 €	260,00 €	
USEC		400,00 €	400,00 €	
Vélo club chaumontais		7 570,00 €	7 570,00 €	
VCC Randonneurs		100,00 €	100,00 €	
VTC		390,00 €	390,00 €	
Volabizz		100,00 €	100,00 €	
Yoseikan Budo		1 210,00 €	1 210,00 €	
	TOTAL	226 545,00 €		

compte budgétaire: 67 6745 025 SPOR

Crédit voté	9 842 €	100%
Déjà attribué	0 €	0%
Vote en cours	9 842 €	100%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Chaumont football club	Tournoi 2/06	385,00 €	385,00 €	Acompte
Vélo club chaumontais	Prix de la libération et du conseil municipal	1 302,00 €	1 302,00 €	Acompte
Moto club haut-marnais	Moto cross Poulangy 01/05	280,00 €	280,00 €	Acompte
Moto club haut-marnais	Démonstration de freestyle 01/05	420,00 €	700,00 €	Acompte
Basic VTT	Rally Chaumont-St Roch 20/03	350,00 €	350,00 €	Acompte
ECAC Hand-ball	Tournoi hand hivernal 02-03/2011	420,00 €	420,00 €	Acompte
ECAC Tennis	Tournoi petit virtuoses 01-02/04	560,00 €	560,00 €	Acompte
ECAC Tennis	Tournoi Open de juin	105,00 €	665,00 €	Acompte
Squadra	24 heures solex 21-22/05	3 500,00 €	3 500,00 €	Acompte

Chess 2000	Champ. Ligue échecs 2-5/06	280,00 €	280,00 €	Acompte
CFA (foyer socio-éducatif)	Tournoi de foot. 31/03	350,00 €	350,00 €	Acompte
Chaumont enduro 52	15ème enduro 26/06	840,00 €	840,00 €	Acompte
ASPTT tennis	Inauguration 2ème court couvert	1 050,00 €	1 050,00 €	Acompte
	TOTAL	9 842,00 €		

CULTURE ET PATRIMOINE

compte budgétaire: 65 6574 025 PAEC

Crédit voté	331 070 €	100%
Déjà attribué	176 460 €	53%
Vote en cours	154 610 €	47%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
APEC (Parents d'élèves de l'école de musique)		800,00 €	800,00 €	
Ass. Des écrivain haut-marnais		200,00 €	200,00 €	
Ateliers Roux Champion		7 000,00 €	7 000,00 €	
Bibliothèque pour tous		500,00 €	500,00 €	
Chants de gouttière		5 000,00 €	5 000,00 €	
Chorale lee trimazos		500,00 €	500,00 €	
Chorea danse/rayon sportif		200,00 €	200,00 €	
Collectif mû		500,00 €	500,00 €	
Comité rochette		1 500,00 €	1 500,00 €	
Compagnie l'air de rien		2 000,00 €	2 000,00 €	
Compagnie les z'oiseaux		1 000,00 €	1 000,00 €	
Country 52		4 000,00 €	4 000,00 €	
Créa danse compagnie du ruisseau		1 000,00 €	1 000,00 €	
Ensemble vocal Montéclair		3 000,00 €	3 000,00 €	
Ensemble vocalys		1 000,00 €	1 000,00 €	
Compagnon de l'érable (festival art et handicap)		2 000,00 €	2 000,00 €	
Festival de l'affiche		72 000,00 €	180 000,00 €	
Fugue à l'opéra		5 300,00 €	5 300,00 €	
Harmonie municipale		2 000,00 €	2 000,00 €	
Initiales		1 000,00 €	1 000,00 €	
Les Piffari		250,00 €	250,00 €	
Les ptits baluchon		1 500,00 €	1 500,00 €	
Ligue de l'enseignement		7 000,00 €	7 000,00 €	
Médiators		550,00 €	550,00 €	
Méli mélo fabrique		5 000,00 €	5 000,00 €	
Microtel club chaumont		300,00 €	300,00 €	
MJC		3 540,00 €	72 000,00 €	
Note a mot		500,00 €	500,00 €	
Orgue de Saint Jean		800,00 €	800,00 €	

Parole et musique		300,00 €	300,00 €
Réseau émetteur français		70,00 €	70,00 €
Rythme et danse		1 000,00 €	1 000,00 €
Showmont sur scène		2 000,00 €	2 000,00 €
Sound track		10 000,00 €	10 000,00 €
Subwave records		6 500,00 €	6 500,00 €
Théarto		2 500,00 €	2 500,00 €
Théâtre de l'arche		1 000,00 €	1 000,00 €
Trompettes de Chaumont		1 300,00 €	1 300,00 €
	TOTAL	154 610,00 €	

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL / ACTION SOCIALE

compte budgétaire: 65 6574 025 DSDI

Crédit voté	249 763 €	100%
Déjà attribué	38 949 €	16%
Vote en cours	210 814 €	84%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
A.D.A.J	Fonctionnement	200,00	200,00	
A.D.P.J 52	Prévention spécialisée	14 000,00	14 000,00	
A.D.P.J 52	Prévention sanitaire et sociale	13 000,00	27 000,00	
A.H.M.I.	Accès aux droits, aide aux démarches, écrivain public	1 900,00	1 900,00	
Alcool écoute joie et santé	Organisation du congrès national	500,00	500,00	
A.P.A.J.H.	Fonctionnement	600,00	600,00	
A.P.F.	Action assoc. Et sociale	300,00	300,00	
A.P.M.	Fonctionnement	1 500,00	1 500,00	
Interfoyer	Fonctionnement	1 000,00	1 000,00	
Don du sang	Fonctionnement	600,00	600,00	
A.S.L.O	Fonctionnement	11 000,00	11 000,00	
Carrefour des savoirs	Fonctionnement	500,00	500,00	
Chiens guides d'aveugles	Se former aux premiers secours	500,00	500,00	
Club cœur et santé	Fonctionnement	500,00	500,00	
Collectif SSI 52	Fonctionnement	1 300,00	1 300,00	
Distraction des malades	Bibliothèque	250,00	250,00	
La Passerelle	Fonctionnement	6 800,00	6 800,00	
L'Escale	CARRUD	1 000,00	1 000,00	
L'Escale	CARRUD	14 856,00	14 856,00	
Ligue contre le cancer	Part. frais de l'AG	1 000,00	1 000,00	
L'outil en main de Chaumont et du Pays Chaumontais	Fonctionnement	500,00	500,00	
Mission Locale	Fonctionnement	87 189,00	126 138,00	

MJC	Tarif jeunes	3 849,00	3 849,00
Restaurant du cœur	Fonctionnement	4 500,00	4 500,00
Secours Catholique	Fonctionnement	3 500,00	3 500,00
Secours populaire Français	Fonctionnement	2 500,00	2 500,00
U.N.A.F.A.M.	Fonctionnement	400,00	400,00
U.N.A.F.A.M.	Groupe de parole	400,00	400,00
A.B.I.	Activité d'interprétariat	1 500,00	1 500,00
Collège de la Rochotte	Prévention	1 000,00	1 000,00
Collège de la Rochotte	Actions créatrices de lien	1 900,00	1 900,00
Collège de la Rochotte	Sport et santé	500,00	500,00
Collège de la Rochotte	Eduction, citoyenneté, Accès à la culture	2 000,00	2 000,00
Initiales	Verbalis	2 300,00	2 300,00
Initiales	Ateliers d'échange	1 500,00	1 500,00
Initiales	Espaces des parents	1 000,00	1 000,00
Initiales	Accompagnement des parents	2 600,00	2 600,00
Initiales	La caravane des dix mots	1 000,00	1 000,00
M.J.C.	Forum de l'égalité	3 000,00	3 000,00
M.J.C.	Ateliers vie de quartiers	6 000,00	6 000,00
U.D.A.F	Groupe d'entraide mutuelle	6 870,00	6 870,00
U.D.A.F	Espace logement	5 500,00	5 500,00
TOTAL		210 814,00 €	

compte budgétaire: 65 6574 025 DEMO

Crédit voté	12 600 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	12 600 €	100%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Comité Rochotte	Permanence d'accueil et d'aide aux démarches	3 800,00	3 800,00	
Comité Rochotte	Agir contre la précarité socio-économique	800,00	4 600,00	
Comité Rochotte	Développement personnel et culturel et bien être des Habitant	3 300,00	7 900,00	
Comité Rochotte	Actions collectives	3 600,00	11 500,00	
Amicale des Pierres Percées	Fonctionnement	100,00	100,00	

Club Edelweiss	Fonctionnement	1 000,00	1 000,00
	TOTAL	12 600,00 €	

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

compte budgétaire: 65 6574 025 FIN

Crédit voté	12 500 €	100%
Déjà attribué	9 000 €	72%
Vote en cours	3 500 €	28%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Plate forme technologique bois lycée Charles de Gaulle	Convention cadre	3 500,00 €	3 500,00 €	
	TOTAL	3 500,00 €		

Pour information :

Compte budgétaire	2042	6574	6745
Crédits votés tous services confondus	0,00 €	847 553,00 €	9 842,00 €
Soldes crédits votés tous services confondus	0,00 €	0,00 €	0,00 €

URBANISME

Quartier Foch- Cession à la Société d'Equipement Vosgienne de l'ancien « pavillon des associations »

Par décision du 4 octobre 2010, la Ville de CHAUMONT a décidé d'exercer son droit de priorité et d'acquérir de l'Etat (Ministère de la Défense et des Anciens Combattants) l'ancien « Pavillon des Associations » situé au Quartier Foch.

Elle souhaite rétrocéder cet immeuble, situé à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de Bourgogne, à la Société d'Equipement Vosgienne (SEV) chargée de l'aménagement du site, aux fins d'y conforter Pôle Emploi ainsi que le lot donnant sur l'avenue de la République.

Vu l'avis des Domaines en date du 10 mars 2011,

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Rénovation Urbaine et Patrimoine » du 17 mars 2011,

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Finances et Grands Projets » du 29 mars 2011,

Le Conseil décide, **à l'unanimité,**

- de céder à la Société d'Equipement Vosgienne, ou à toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer, l'ancien « pavillon des associations », situé à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de Bourgogne, cadastré section AS n°301 pour une contenance de 7a 16ca moyennant un prix de VINGT HUIT MILLE CINQUANTE NEUF EUROS (28.059 €).

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Quartier Foch- Cession à la Mission Locale d'Insertion de l'ancien « Bâtiment des Cadres Célibataires »

Dans le but de conforter un pôle dédié à l'emploi et à l'insertion, la Mission Locale d'Insertion de CHAUMONT, installée actuellement dans un bâtiment communal sis 46 rue Victoire de la Marne, a décidé de se re-localiser sur le Quartier Foch, à proximité de Pôle Emploi.

Vu l'avis des Domaines en date du 24 mars 2011,

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Rénovation Urbaine et Patrimoine » du 17 mars 2011,

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Finances et Grands Projets » du 29 mars 2011,

Le Conseil décide, **à l'unanimité,**

- de céder à la Mission Locale d'Insertion, représentée par Monsieur MERLE, ou à toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer, l'ancien « Bâtiment des Cadres Célibataires », cadastré section AS n°330, 2 rue de Bourgogne, pour une contenance de 12a 15ca et AS n°331, avenue de la république, pour une contenance de 3a 52ca, moyennant un prix de QUATRE VINGT DIX MILLE CINQUANTE NEUF EUROS (90.059 €).

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Mise à disposition de places de stationnement par convention de longue durée au profit de Chaumont Habitat

Vu l'avis favorable rendu par les commissions "Rénovation Urbaine et Patrimoine" du 17 mars 2011 et "Finances et Grands Projets" du 29 mars 2011,

Le Conseil décide, **à l'unanimité,**

- de mettre à disposition de CHAUMONT Habitat, trois places de stationnement dans le cadre d'une convention d'occupation du Domaine Public Communal pour une durée de quinze années, pour une redevance annuelle de mille quatre-vingt euros.

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Restructuration des rues Robespierre et Ferry- Transfert de propriété entre Chaumont Habitat et la Ville de Chaumont

La restructuration de la voirie et des espaces publics des rues Robespierre et Ferry arrivant à son terme, il convient dorénavant, conformément aux principes de la Gestion Urbaine de Proximité associés aux programmes ANRU, de répartir les domanialités entre les espaces publics reconfigurés et les espaces privatifs nouvellement résidentialisés. Il s'agit d'incorporer au Domaine Public de la commune les espaces publics aménagés sur les propriétés de CHAUMONT HABITAT aux pieds des immeubles bordant la voirie restructurée.

Vu l'avis de France Domaines en date du 16 septembre 2010,

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Rénovation Urbaine et Patrimoine » du 17 mars 2011,

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Finances et grands Projets » du 29 mars 2011,

Le Conseil décide, **à l'unanimité,**

- d'incorporer au patrimoine communal parties des parcelles propriété de CHAUMONT HABITAT cadastrées section AW n°64p, AP n°162p,163p,397p,197p,511p,199 et 391p pour une surface approximative de 2.950 m², et ce à l'euro symbolique,

- que la surface à acquérir sera déterminée après l'établissement d'un document d'arpentage aux frais de la Ville de CHAUMONT,

- de prononcer le classement au Domaine Public Communal des emprises susmentionnées une fois leur transfert effectué et conformément à l'article L.141-3 du Code de la voirie routière,

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Cession d'un terrain à la SCI MINAEL à la ZI de la Dame Huguenotte- Modification du régime de fiscalité immobilière

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 7 juillet 2010,
Vu l'article 16 de loi n°2010-237 de finances rectificative pour 2010 entrée en vigueur le 11 mars 2010,

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Finances et Grands Projets » du 29 mars 2011,

Le Conseil décide, **à l'unanimité,**

- de céder à la SCI MINAEL le terrain sis dans la ZI de la Dame Huguenotte, nouvellement cadastré section BP n°152 d'une contenance de 540 m², au prix TTC de 3.436,08 € avec une TVA sur marge d'un montant de 552,48 € payable par la Ville.
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Classement de la rue Emile Baudot dans le Domaine Public Communal

Vu l'avis favorable rendu par la Commission « Rénovation Urbaine et Patrimoine » du 17 mars 2011,

Le Conseil, **à l'unanimité,**

- Décide le classement de la rue Emile Baudot dans le Domaine Public Communal,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

INGENIERIE

Convention de partenariat avec France Telecom dans le cadre de la Foire exposition 2011

Vu l'avis favorable rendu par la commission « Environnement et développement durable » du 16 mars 2011 et par la commission « Finances et grands projets » du 29 mars 2011,

Le Conseil décide, **à l'unanimité,** :

- d'adopter la convention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,
- de donner à Monsieur le Maire le pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toute disposition nécessaire.

Convention de rétrocession du réseau d'eau potable de la zone de l'aérodrome (de la Ville de Chaumont au SIAE de Brethenay et sa région)

Le but de cette convention est de définir les conditions techniques et financières de rétrocession des ouvrages d'alimentation en AEP.

Vu l'avis favorable rendu par la commission « Environnement et développement durable » du 16 mars 2011 et par la commission « Finances et grands projets » du 29 mars 2011,

Le Conseil, **à l'unanimité,** décide :

- d'approuver la convention de rétrocession du réseau d'eau potable de la zone de l'aérodrome de la Ville de Chaumont au SIAE de Brethenay et sa région
- d'autoriser le Maire à la signer.

AFFAIRES ECONOMIQUES

Cession d'un terrain du val Poncé pour un projet de complexe sportif

Vu l'avis de France Domaines du 24 janvier 2011,

Vu l'avis rendu par la Commission Développement Economique du 27 janvier 2011,

Vu l'avis rendu par la commission des Finances et Grands Projets du 29 mars 2011,

Le Conseil, **à l'unanimité,** décide :

- de céder à Madame et Monsieur Pascal AUBRY ou à toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer, la parcelle cadastrée section BM n° 175 pour une surface de 32a 73ca au prix principal TTC de 76 278,44 euros avec une TVA sur marge de 4 272,44 euros payable par la Ville.
- d'inclure dans l'acte de vente une clause résolutoire au profit de la ville de Chaumont si dans un délai de 24 mois à compter de la signature de l'acte de vente, l'acquéreur n'a pas réalisé le projet de complexe sportif.
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette opération,
- d'autoriser l'acquéreur à déposer toute demande d'autorisation d'occupation du sol avant la conclusion définitive de la vente.

POLITIQUE DE LA VILLE

Création d'un Conseil Consultatif Local de la Vie Associative

L'équipe municipale soucieuse de promouvoir la vie associative et les bénévoles, et de favoriser le développement des associations comme vecteur de démocratie participative, décide de créer un Conseil de la Vie Associative Locale. Cette assemblée sera établie en association sans personnalité juridique, fondant sa légitimité sur la représentation en son sein de toute la diversité du tissu associatif local.

Cette instance indépendante aura pour vocation de réfléchir, s'exprimer, faire des propositions et orienter les actions de promotion de la vie associative.

Cette instance est composée :

- D'un collège d'élus associatifs. Quatre élus représenteront chaque thématique suivante :

- Le sport et les loisirs (les pratiques sportives, jeux de cartes, jeux de société...)
- Les arts et la culture (musique, théâtre, chant, danse, arts plastiques, audiovisuel, cinéma...)
- L'action sociale solidarité et vie quotidienne (enfance et familles, insertion sociale, personnes âgées, santé, prévention, aides aux personnes...)
- L'éducation populaire et la jeunesse.(formation,éducation populaire,accompagnement scolaire,péri et extrascolaire, associations d'élèves...)

Des élections seront organisées pour élire les représentants déclarés et agréés par le Comité Directeur de chacune des associations. Pour agréer un candidat et pour voter, chaque association doit avoir une existence légale reconnue par la préfecture, depuis une année, exception faite pour une junior association. Elle doit avoir son siège à Chaumont ou être une antenne locale d'une association départementale, régionale ou nationale, légalement déclarée, dont l'activité se déroule d'une façon significative à Chaumont. Une association égale une voix. Seront exclus du vote les associations d'obédience religieuse, syndicale, politique.

- D'un collège de quatre élus municipaux titulaires et de quatre suppléants

Le règlement définissant les modalités fonctionnelles du conseil (renouvellement, Composition ...) seront élaborés dès la constitution de celui-ci.

Sur proposition de Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces nominations.

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Grands Projets du 29 mars 2011, Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte la création du Conseil de la Vie Associative Locale. Sont élus **à l'unanimité** Frédéric PERRIN, Sophie NOËL, Paul FOURNIE et Abbès DJANTI, titulaires ; Paul FLAMERION, Céline VANCRAEYNESTE, Odile DECHANET et André Xavier RESLINGER, suppléants.

L'Europe dans ma ville : présentation dans les écoles (2011)- plan de financement

Le projet est soutenu par l'Inspection académique, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale et le Secrétariat Général aux Affaires Régionales. Neuf écoles sur onze ont accepté d'y participer.

Coût total du projet : 11 079,02 € HT

Recettes prévisionnelles :

- CUCS : 21%
- FEDER Urbain : 3%
- FEDER Communication : 43%
- Ville de Chaumont : 33% (essentiellement salaires en nature)

Vu la convention FEDER Urbain 2007-2013 en date du 13 novembre 2009,
Vu l'avis de la Commission Finances et grands projets du 29 mars 2011,
Le Conseil, à l'unanimité, décide :

- d'accepter le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire :
 - o à solliciter les co-financements relatifs à ce dossier,
 - o à signer toutes les pièces.

Conventions cadre ERDF/GRDF

E.R.D.F. et G.R.D.F. souhaitent contribuer à la Cohésion Sociale et à la Rénovation Urbaine en partenariat avec la Ville de Chaumont.

Leurs actions permettront l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi, la qualification des publics jeunes, la sensibilisation des acteurs sociaux aux thématiques en lien avec les métiers d'E.R.D.F. et G.R.D.F., la prévention des risques à proximité des ouvrages électriques et la réalisation pour la collectivité locale d'interventions thématiques.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat avec E.R.D.F. et G.R.D.F.

SERVICES AU PUBLIC

Révision des quotients familiaux- année scolaire 2011/2012

Le Conseil, à l'unanimité, décide de répartir l'augmentation du quotient de référence C.A.F. sur les tranches Ville de A à E et d'appliquer une augmentation de 2 % pour les tranches Ville de F à I.

Tranches de quotients	Quotients 2010/2011	Quotients 2011/2012
A	Inférieur ou égal à 193,38	Inférieur ou égal à 209,49
B	De 193,39 à 363,11	De 209,50 à 393,36
C	De 363,12 à 462,31	De 393,37 à 500,82
D	De 462,32 à 530,83	De 500,83 à 575,05
E	De 530,84 à 600,00	De 575,06 à 650,00
F	De 600,01 à 934,27	De 650,01 à 952,95
G	De 934,28 à 1164,09	De 952,96 à 1 187,37
H	De 1164,10 à 1514,84	De 1187,38 à 1 545,13
I	Supérieur à 1514,84	Supérieur à 1 545,14
J	Extérieur	Extérieur

Ces quotients familiaux seront mis en application pour l'année scolaire 2011/2012. Ces tranches seront applicables pour l'établissement de la carte familiale. Une révision de quotient peut être envisagée une fois par an en cas de changement de situation en décembre, à l'occasion de la distribution des bons de Noël.

Tarification de la restauration scolaire et périscolaire- Année scolaire 2011/2012

Le conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs définis ci-dessous applicables au 4 juillet 2011.

CATEGORIES	PARTICIPATION DES FAMILLES 2010/2011	PARTICIPATION DES FAMILLES 2011/2012	PARTICIPATION DE LA VILLE 2011/2012	POURCENTAGE DE PARTICIPATION DES FAMILLES 2011/2012
A	0,68 €	0,69 €	5,06 €	12 %
B	1,36 €	1,38 €	4,37 €	24 %
C	2,10 €	2,13 €	3,62 €	37 %
D	2,27 €	2,30 €	3,45 €	40 %
E	2,61 €	2,65 €	3,10 €	46 %
F	3,75 €	3,80 €	1,95 €	66 %
G	4,60 €	4,66 €	1,09 €	81 %
H	5,51 €	5,58 €	0,17 €	97 %
I	5,69 €	5,75 €	0,00 €	100 %

AUTRES	TARIFS 2010/2011	TARIFS 2011/2012

Accompagnateurs	6,35 €	6,41 €
Enfants résidant à l'extérieur de Chaumont	6,26 €	6,32 €

Tarifification pour l'accueil d'enfants allergiques à la restauration scolaire

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs définis ci-dessous prenant en compte une augmentation de 2 % (arrondi au centime supérieur) par rapport à l'année scolaire 2010/2011. Ces tarifs sont applicables à partir de la rentrée scolaire 2011/2012.

Quotients	Tarif au ¼ d'heure Année scolaire 2010/2011	Tarif au ¼ d'heure Année scolaire 2011/2012
A	0,11 €	0,12 €
B	0,14 €	0,15 €
C	0,16 €	0,17 €
D	0,19 €	0,20 €
E	0,21 €	0,22 €
F	0,23 €	0,24 €
G	0,27 €	0,28 €
H	0,30 €	0,31 €
I	0,33 €	0,34 €
Extérieur	0,49 €	0,50 €

Tarifification pour les structures d'accueil périscolaire et extrascolaire et accueil de loisirs Lafayette 2011/2012

Le Conseil, à l'unanimité, décide

- d'adopter les tarifs définis ci-dessous prenant en compte une augmentation de 2 % (arrondi au centime supérieur) par rapport à l'année scolaire 2010/2011 pour l'accueil de loisirs Lafayette :

Tranches Quotient Familial	Participation famille 1/4 d'heure	Participation famille ½ journée	Participation famille journée
A	0,12 €	1,63 €	2,45 €
B	0,15 €	1,97 €	2,97 €
C	0,17 €	2,33 €	3,50 €
D	0,20 €	2,71 €	4,04 €
E	0,22 €	3,10 €	4,65 €
F	0,24 €	3,41 €	5,13 €
G	0,28 €	3,97 €	5,95 €
H	0,31 €	4,27 €	6,41 €
I	0,34 €	4,71 €	7,09 €
J	0,50 €	7,05 €	10,60 €

- de maintenir le droit d'inscription à 7 € par enfant pour toute inscription en accueil périscolaire.

Ces tarifs seront applicables à compter du 4 juillet 2011.

Tarifification accueils de loisirs (clubs municipaux) et séjours courts- Année 2011/2012

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs suivants applicables au 4 juillet 2011 :

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS (CLUBS MUNICIPAUX)

Quotients	Cartes de loisirs			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
A B C	9,70 €	16,40 €	19,00 €	22,40 €
D E	13,00 €	22,00 €	25,90 €	30,30 €
F G	15,20 €	25,90 €	30,30 €	35,60 €
H I	17,40 €	29,70 €	35,10 €	40,90 €
J - Extérieur	20,90 €	35,40 €	41,60 €	49,00 €

TARIFS SEJOURS COURTS

Quotients	Tarif par jour et par personne
A B C	3,60 €
D E	4,90 €
F G	5,70 €
H I	6,35 €
J - Extérieur	7,65 €

SORTIES A LA JOURNEE

Un droit d'entrée d'un montant de 5 € par enfant sera demandé pour toute participation à une sortie à la journée (parcs de loisirs, musées...).

Aide pour les séjours d'enfants au CCHM du Val André- été 2011

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs suivants :

Tranches	Eté 2011 % proposé du prix du séjour	24 jours 1 272 €	15 jours 850 €
AB	9	115	77
C	16	204	136
D	20	255	170
E	27	344	230
F	28	357	238
G	38	484	323
H	48	611	408
I	65	827	553
J	100	1 272	850

Aide aux familles en difficulté pour les séjours en classe de découverte (Val André-Grand Bornand)

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs ci-dessous.

L'instruction des demandes et le paiement seront assurés par le Service de Développement Social.

Prix de journée 2011 = 12.70 €

TRANCHES	Participation de la Ville en 2010 par jour et par enfant	Participation de la Ville en 2011 par jour et par enfant	Evolution de la participation Ville de 2010 à 2011
A	50 % soit 6.30 €	50 % soit 6.35 €	0,79%
B	40 % soit 5.04 €	40 % soit 5.08 €	0,79%
C	30 % soit 3.78 €	30 % soit 3.81 €	0,79%
D	20 % soit 2.52 €	20 % soit 2.54 €	0,79%

90. Avenants financiers aux conventions avec les associations CVB 52- CFC- ECAC Tennis- ECAC Hand Ball- CMES

Le Conseil adopte à raison de 31 voix pour et 2 voix contre (Céline GROMEK- PARKER et André Xavier RESLINGER) l'avenant du:

- **CVB 52** pour le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 13 000 € + 340 € correspondant aux chèques sport soit 13 340 €. Total accordé pour l'année 2011 : 130 340 €

Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte les avenants suivants :

- **CFC** pour le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 20 800 € + 1 660 € correspondant aux chèques sport soit 22 460 €. Total accordé pour l'année 2011 : 53 660 €
- **ECAC TENNIS** pour :
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 1 919 € dont 1 120 € de chèques sport. Total accordé pour l'année 2011 : 6 990 €
 - les subventions exceptionnelles :
 - tournoi des petits virtuoses : 800 €
 - tournoi open de juin : 150 €
 - remboursement d'emprunt : 8 000 €
- **ECAC HAND BALL** pour le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 8 706 € dont 1 140 € de chèques sport.
Total accordé pour l'année 2011 : 14 090 €
- **CMES** - Centre Médical d'Evaluation Sportive - pour la subvention de fonctionnement 2011 d'un montant de 12 000 €.

Convention financière avec le Cercle Hippique de Chaumont- Choignes

Pour l'année 2011, le montant de la subvention de fonctionnement obtenu après l'étude du dossier du Cercle Hippique de Chaumont-Choignes, s'élève à 25 200 €.

Le conseil, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière conformément à la loi du 12 avril 2000 (dépassement du seuil de subvention de 23 000 €).

Modification des tarifs du camping municipal

Le Conseil, **à l'unanimité**, décide de majorer de 50% le tarif journalier qui sera alors de 8,70 € au lieu de 5,80€.

Le tarif des autres prestations reste inchangé.

Annexe financière FONJEP- poste directeur MJC

Lors du Conseil Municipal du 13 février 2010, le contrat de financement du poste du Directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de Chaumont a été renouvelé, dans le cadre du FONJEP, par le biais d'une convention de trois ans qui a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2010.

Pour 2011 la participation financière de la Ville au coût du poste s'élève à 69 805,54 €.

Toutefois, si les difficultés financières actuelles de la Fédération Française des M.J.C. venaient à mettre en péril le paiement régulier du salaire du Directeur Chaumontais, la Ville se réserve dès lors la possibilité d'étudier, à nouveau, ses obligations financières. Il est proposé de geler le financement de ce poste et d'étudier de nouvelles modalités pour le paiement du salaire.

Le Conseil adopte, **à l'unanimité**, cette délibération.

Pass tourisme 52 : intégration des musées

Aucun établissement culturel de la Ville de Chaumont n'apparaît dans cet outil de promotion (PASS Tourisme 52), c'est pourquoi la collectivité propose le Musée d'Art et d'Histoire et le Musée de la Crèche pour adhérer à ce dispositif (à titre gracieux) pour l'année 2011. Le Pass propose de délivrer une entrée gratuite pour toute entrée payante prise, tout en permettant à la Ville de Chaumont une diffusion territoriale complémentaire sur le département.

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'autoriser Monsieur le Maire à adhérer à ce dispositif et à signer tous les documents relatifs à sa mise en place en fonction des disponibilités du budget.

Académie Internationale d'Eté « Musique au pays de l'Affiche »- convention avec l'association « Quattrodecim »

Depuis plusieurs années, l'association « Quattrodecim » s'attache à développer une académie de musique pendant la période estivale.

Cette année, elle sera organisée à Chaumont du 12 au 25 juillet et différents axes de travail ainsi que divers modules (cours individuels, classe de piano, cours de technique vocale, ateliers jazz, musique de chambre, traverso) seront proposés.

La Ville, pour sa part, achètera trois concerts pour lesquels des contrats de cession seront conclus (montant total : 3 200 euros auquel il faut ajouter le paiement de la location d'un piano pour la prestation donnée à l'Esplanade Jean de Montmirail), mettra à disposition des locaux (Conservatoire de Musique et Espace Bouchardon notamment), apportera une aide matérielle et prendra en charge le transport des élèves pour les transferts entre le lycée Charles de Gaulle (lieu d'hébergement) et le centre-ville pour un montant maximum de 2 000.00 euros.

Les crédits seront inscrits au budget 2011.

Le Conseil, **à l'unanimité**, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que les contrats de cession des concerts.

Autorisation de demandes de subventions pour les actions des services culturels de la Ville

Les services culturels de la Ville de Chaumont proposent en 2011 des projets pour lesquels un soutien financier est demandé aux partenaires institutionnels.

- Aux silos, Maison du Livre et de l’Affiche,
 - les actions de « Développement de la lecture publique » Dans cette perspective, seront organisés le neuvième salon du livre de Chaumont et des rencontres d’écrivains en librairies.
 - la poursuite de la politique de conservation des collections patrimoniales de la médiathèque par des travaux de numérisation (albums et ouvrages rares et précieux de la Bibliothèque Dutailly)
 - le projet de transition du pôle graphisme vers le Centre International du Graphisme (CIG),
 - Au Conservatoire de Musique,
 - l’acquisition d’instruments
 - Aux Musées d’Art et d’Histoire et de la Crèche,
 - la présentation aux visiteurs du 4^{ème} volet de sa manifestation « Le Musée sans réserve(s) »
 - pour la restauration des oeuvres de son fonds.
 - Au Nouveau Relax, Scène conventionnée de Chaumont,
 - le projet artistique, dans le cadre du programme de Scène conventionnée du Ministère de la Culture
 - Dans le cadre des projets de la Ville,
 - la restructuration du quartier de la gare avec notamment les projets de construction d’un centre international du graphisme et les travaux de réhabilitation des anciens garages municipaux en multiplex cinématographique
 - le lancement avec ses partenaires d’un programme de restauration du patrimoine mobilier chaumontais et local
- Le Conseil, **à l'unanimité**, décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions pour ces projets auprès de nos partenaires et à signer tous les documents relatifs à leur mise en place en fonction des disponibilités du budget.

Tarif affiche Wallpaper M/M (Paris)

Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte les tarifs suivants :

Détail de l'article	Tarif
Affiche Wallpaper M/M (PARIS) Auteurs : M/M (PARIS) Dimensions : 120 X 176 cm Description : abribus, sur couche 250g, 1 couleur, recto seul	35 €

RESSOURCES HUMAINES

Adoption du nouveau règlement de formation

La réforme des formations en application depuis 2008 dans la fonction publique territoriale conduit les collectivités à réécrire leur règlement de formation. Le précédent datait de 2001.

Il s'agit désormais d'inscrire la formation au cœur de l'accompagnement de l'évolution des services et des agents municipaux en garantissant le développement de formations sur le territoire chaumontais ou à proximité.

Pour mémoire, le budget formation 2010 s'est élevé (hors frais de déplacement éventuels) à 164 485 euros.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2011.

Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte le nouveau règlement formation.

Modification du tableau des postes

Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte les modifications du tableau des postes :

Services	N° du poste	Poste actuel		Transformations (grade de nomination)	
Direction des Ressources Humaines	748	Adjoint administratif 2ème classe	0,5	Adjoint administratif 2ème classe	1
	749		0,5		
Direction de l'Ingénierie	278	Rédacteur chef	1		
Direction Education Jeunesse et Sports	652	Educateur des APS 2ème classe	1	Educateur des APS 1ère classe	1
Direction Education Jeunesse et Sports	106	ATSEM 1ère classe	0,5	ATSEM 1ère classe	1
	613		0,5		
Direction Education Jeunesse et Sports	697	Adjoint technique 2ème classe à temps non complet	1		
DST / service proximité	505	Adjoint administratif principal 2ème classe	1	Adjoint administratif 1ère classe	1
Direction de la Petite Enfance	490	Assistante maternelle	1		
Direction de la Petite Enfance	497	Assistante maternelle	1		
Direction de la Petite Enfance - Multi accueil Rochotte	473	Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	1	Adjoint technique 2ème classe	1
Direction de la Petite Enfance - Multi accueil Cavalier	667	Adjoint technique 2ème classe à temps non complet	0,5		
Direction de la Petite Enfance Multi accueil Rochotte	773			Adjoint technique 2ème classe	1
Direction Culture et Patrimoine Le Nouveau Relax	774			Adjoint technique 2ème classe	1
Direction de la Petite Enfance Multi accueil Cavalier	775			Adjoint technique 2ème classe	1
		TOTAL A SUPPRIMER ETP	9,5	TOTAL A CRÉER ETP	8,0

Je vous prie de trouver ci-après la liste des postes saisonniers :

Services	Grade	Nombre	Temps de travail	Durée
Direction Education Jeunesse et Sports - Camping	Adjoint technique de 2ème classe	3	temps complet	du 15/06 au 15/09/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Port de la Maladière	Adjoint technique de 2ème classe	2	temps non complet (10,5/35)	du 02/04 au 30/10/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Piscine d'été	Adjoint technique de 2ème classe	4	temps complet	du 18/06 au 04/09/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Piscine d'été	Adjoint technique de 2ème classe	2	temps non complet (17,5/35)	du 18/06 au 04/09/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Piscine d'été	Educateur territorial des activités physiques et sportives	2	temps complet	du 01 au 31/07/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Piscine d'été	Educateur territorial des activités physiques et sportives	2	temps complet	du 01 au 31/08/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Les Estivales	Adjoint technique de 2ème classe	2	temps complet	du 26/06 au 16/08/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Les Estivales	Adjoint technique de 2ème classe	1	30h/35	du 26/06 au 16/08/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Les Estivales	Adjoint technique de 2ème classe	1	22h30/35	du 26/06 au 16/08/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Les Estivales	Adjoint d'animation de 2ème classe	1	temps complet	du 01/07 au 16/08/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Les Estivales	Adjoint d'animation de 2ème classe	8	temps complet	du 01/07 au 16/08/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Clubs de loisirs	Adjoint d'animation de 2ème classe	21	temps complet	du 04/07 au 02/09/2011
Direction Education Jeunesse et Sports - Clubs de loisirs	Adjoint d'animation de 2ème classe	1	temps non complet 25,5/35	du 04/07 au 02/09/2011
Centre Technique Municipal Ateliers Voirie - Espaces verts	Adjoint technique de 2ème classe	4	temps complet	du 16/05 au 13/11/2011
Centre Technique Municipal Ateliers Voirie - Propreté	Adjoint technique de 2ème classe	3	temps complet	du 01/07 au 30/09/2011
Direction de la Logistique - Festivités	Adjoint technique de 2ème classe	3	temps complet	du 01/05 au 31/08/2011
Direction de la Logistique Entretien des locaux	Adjoint technique de 2ème classe	2	temps complet	du 01/07 au 31/08/2011

Modification des astreintes prévues au règlement intérieur du temps de travail

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'actualiser le tableau ainsi :

Lieu / objet de l'astreinte	Personnel concerné	Périodicité	
		Week end	Semaine
Interventions diverses	Membre de la Direction Générale		X
Musées (2 musées + la chapelle des Jésuites) / alarme	Gardien		X
Silos / alarme	Gardien		X
Logement rue Jules Tréfousse / alarmes	agents	X	X
Informatique	agent		X
Événementiel	Régisseur		X
2 Coordonnateur des astreintes (astreinte d'exploitation)	Responsable services techniques		X
Electricité	Electricien		X
Chauffage	Chauffagiste		X
Interventions diverses du domaine public/manifestations	agent		X
Neige (du 15 novembre au 15 mars)	Equipe polyvalente	X	X
Piscine Jean Masson	agent		X
Manifestations sportives	agent	X	

Autorisation de Monsieur le Maire à signer des conventions de mise à disposition (CCPC- Mission Locale)

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer :

- l'avenant n°3 à la convention avec la Communauté de Communes du Pays Chaumontais,
- la convention avec la mission locale.

ADMINISTRATION GENERALE

Représentation au CA du collègue Louise Michel (en remplacement de Mme GUILLEMY)

Madame Christine GUILLEMY, a demandé à être remplacée en qualité de titulaire. Il convient donc de désigner un autre représentant. Il vous est proposé la candidature de Madame Odile DECHANET, qui était jusqu'alors suppléante de Madame GUILLEMY et de remplacer Mme DECHANET par Mme GUILLEMY qui deviendra suppléante. Le Conseil, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Représentation à l'AG du CFAID et au conseil de perfectionnement

Le CFAID a sollicité la ville pour la désignation de son représentant.
Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Paul FLAMERION

Le CFAID dispose également d'un conseil de perfectionnement régi par les dispositions des articles R 6233-31 et suivants du code du travail où siège un élu de la ville.

Monsieur le Maire propose à ce titre la candidature de M Gérard BOCQUILLON.
Le Conseil, **à l'unanimité**, adopte ces deux propositions.

Compte rendu des actes passés par le Maire

Monsieur le Maire rend compte des actes accomplis en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales et des délibérations du conseil municipal des 16 mars, 06 décembre 2008 et 27 juin 2009.

Le conseil prend acte.

Fait à CHAUMONT, le 21 avril 2011

**Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Directeur général des services,**

Jean Michel ZUPAN